

CRUPET Echos

BELGIQUE - BELGIE
5330 ASSESSE
P.P. 7 1439

P705112

Juillet 2010

N° 80

TRIMESTRIEL - 23ème année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

« Il ne nous manque que ce que l'on n'a pas » Joseph Collot

CRUPET : UN CONTRAT DE VILLAGE EST RELANCÉ

Une vieille
histoire...

1996 : un comité
de suivi et un
conseil
communal
enthousiastes
J

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

PROVINCE DE
NAMUR

Séance du 23 décembre 1996.

Administration
Communale

5330 ASSESSE

Présents : M.M.

J. TASIAUX : Bourgmestre-Président ;
SAMBON M., PESESSE-CL., BURLET A., REULIAUX J.M.
Echevins;
MOELLAT-Jean ANDRE A., CASSART A.,
GILLESSENS M., DANI M., PAQUET J., WATELET J.M.,
LARDOT J., HUMBLET J.L., BOHON M.R., DELCOURT L.,
BAUDOUIN CL. Membres;
MASUY R. : secrétaire communal

Objet : Adhésion au « Contrat de Village » mené par l'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ».

Le Conseil, en séance publique,

Vu les qualités architecturales et urbanistiques du village de Crupet et sa reconnaissance comme l'« un des Plus Beaux Villages de Wallonie »;

Vu la volonté de maintenir cette qualité et de la valoriser;

Vu la volonté d'améliorer l'accueil dans le village de Crupet;

Vu la volonté de faire du patrimoine du village de Crupet le support d'un développement durable;

Attendu que l'établissement d'un « Contrat de Village » développé avec l'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » peut atteindre ces objectifs et susciter certaines pistes d'aménagements et de développement pour le village de Crupet (Assesse);

Où le rapport de l'Echevin PESESSE;

DECIDE, par 15 oui et 1 abstention :

- 1) d'adhérer au projet de « Contrat de Village »
- 2) d'inscrire au budget communal de l'exercice 1997 le crédit nécessaire pour couvrir le forfait de 30 000 F comme participation aux divers frais de publication du « Contrat de Village »;
- 3) donne mandat à Jean TASIAUX, Bourgmestre, pour agir au nom de la Commune dans les différentes étapes du « Contrat de Village » et pour la représenter à la signature du « Contrat de Village »;
- 4) donne mandat à l'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » pour organiser le projet de « Contrat de Village » et le mener à bien avec les acteurs locaux;
- 5) s'engage à poursuivre les objectifs du « Contrat de Village ».

Ainsi fait en séance susmentionnée.

Le Secrétaire,
(s) R. MASUY.

Le Secrétaire,
R. MASUY.

Par le Conseil,

Pour extrait conforme,

Le Président,
(s) J. TASIAUX

Le Bourgmestre,
J. TASIAUX

2002 : des
partenaires moins
enthousiastes et
mise du projet
sous le boisseau
L

2010 : la relance
enthousiaste ! J

CRUPET Échos

Bulletin de liaison de l'activité à Crupet.
Rue St Joseph, 5 – 5332 CRUPET
e-mail : freddy.bernier@swing.be



Forum de rédaction

Pascal André
Freddy Bernier (rédacteur en chef)
Jean-Pierre Binamé
Marcel Pesesse (Trésorier)
André Quevrain
Hugues Labar

Compte bancaire

068-2182164-79

Conception Graphique

Hugues Labar et Freddy Bernier

Sommaire

Édito – Le contrat de village renaît !	p. 3
« Les Diableries de Crupet »	p. 6
Nouvelle première théâtrale à Crupet	p. 7
Le livre – Compléments et corrections	p. 8
Les conscrits de l'Empire	p. 10
Mai '40 : de « nouveaux » documents	p. 13
L'apiculture à Crupet	p. 15
Le temps qui passe ... en photos	p. 17
... et en texte	p. 18
À quelle heure sortir notre vélo ?	p. 19
La ville ... pas la détresse	p. 20
Mai 40 Commémoration quinquennale	p. 21
Le petit musée Fontinoy	p. 23
Yan (13 ^e épisode)	p. 24
Nouvelles du commerce crupétois	p. 26
Population	p. 26
Photos des anciens Crupétois	p. 27
Une Descente de Croix ... bizarre (3 ^e partie)	p. 30
In memoriam	p. 35
La mémoire est un patrimoine	p. 35
Mini-tornade ? Orage ?	p. 36
Le DIABLE appelle des BENEVOLES	p. 36
Les pubs	p. 38

**Chères lectrices,
Chers lecteurs,**

**De trimestrielle, notre
revue est pratiquement
devenue semestrielle.
Cependant un effort est
fait tant du point de
vue du contenu que de
la présentation.**

**Toutes vos
suggestions et surtout
textes sont les
bienvenus !**

Taverne "Le Pachis"

PETITE RESTAURATION



Restauration ouverte de 12.00h à 15.00h
et de 18.00h à 22.00h

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

EDITO - Le contrat de village renaît !

Il en va du contrat de village comme de Crup'échos. Parfois les meilleurs projets sont mis en veilleuse pour des raisons diverses sur lesquelles il est inutile de revenir (encore faudrait-il que ces raisons soient connues ou que l'on s'en souvienne).

On pourrait regretter, par exemple, que cette « mise sous boisseau » ait eu comme conséquence que des opportunités de subsides pléthoriques à l'époque (Fonds européens, touristiques et autres) n'aient pas été exploitées, mais à quoi bon ?

10 années de labellisation « Plus Beaux Villages de Wallonie » impliquent une procédure de révision de ce label pour tous les villages concernés. Dans ce cadre les qualités du village de Crupet seront réévaluées en 2011. L'heure était donc venue pour faire le point et une initiative de l'ASBL « Les plus Beaux Villages de Wallonie (PBVW) » appuyée par le collège de la commune d'Assesse vient d'être lancée en temps opportun. Elle a pris la forme d'un appel aux bénévoles crupétois pour former un nouveau « comité de suivi du contrat de village ».

L'extrait de délibération du conseil communal du 23 décembre 96 soulignait les points suivants (fac simile en couverture) :

« Vu les qualités architecturales et urbanistiques du village de Crupet et sa reconnaissance comme 1' "un des Plus Beaux Villages de Wallonie " ;

Vu la volonté de maintenir cette qualité et de la valoriser ;

Vu la volonté d'améliorer l'accueil dans le village de Crupet;

Vu la volonté de faire du patrimoine du village de Crupet le support d'un développement durable;

Attendu que l'établissement d'un « Contrat de Village développé avec l'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » peut atteindre ces objectifs et susciter certaines pistes d'aménagements et de développement pour le village de Crupet (Assesse);

...

DECIDE, par 15 oui et 1 abstention :

1) d'adhérer au projet de « Contrat de Village »

2)...

3)...

4)...

5) s'engage à poursuivre les objectifs du « Contrat de Village ». »

Cet engagement vient d'être renouvelé et parmi la nouvelle équipe de suivi nous notons la présence de Madame Monique Dans-Frippiat échevine, dûment mandatée par le collège. Ceci est un signe évident de l'intérêt porté à ce contrat par l'actuelle équipe dirigeante de l'entité d'Assesse.

La composition du nouveau comité de suivi qui s'est déjà réuni deux fois cette année sous la coordination de Marc Rossignol de l'ASBL PBVW est la suivante :

- **Madame Geneviève Boutsen**
Rue Pirauchamps, 13 5332 Crupet
- **Madame Monique Dans**
Rue Fwar Pâchis, 6 5332 Sart-Bernard
- **Madame Patricia Quevrin**
Rue Haute, 38 5332 Crupet
- **Madame Isabelle Richez**
Rue Basse, 42 5332 Cru pet
- **Monsieur Freddy Bernier**
Rue Saint Joseph, 5 5332 Crupet
- **Monsieur Thierry Bernier**
Rue Trou d'Herbois, 7 5332 Cru pet

- **Monsieur Hugues Labar**
Rue Basse, 15 5332 Crupet
- **Monsieur Jean-Marie Rouart**
Rue des Loges, 4 5332 Crupet
- **Monsieur Noël Vanderscheuren**
Rue des Loges, 3 5332 Crupet
- **Monsieur Marc van Rymenant**
Rue du Comte, 3 5332 Crupet
- **Monsieur Bert Verlinden**
Rue de Messe, 4A 5332 Crupet

Toute idée, suggestion ou remarque peuvent être transmises à une de ces personnes qui se fera un plaisir de transmettre au comité qui par ailleurs ne se considère aucunement comme seul interlocuteur dans le cadre du contrat de village. Les acteurs de ce contrat doivent être les crupétois eux-mêmes. Une des actions envisagées à court terme est l'exécution d'une visite du village par les membres du comité de façon à dresser une liste aussi exhaustive que possible des problèmes actuels. Dans ce cadre une nomenclature a été acceptée pour le classement des actions nécessaires et se résume comme suit :

	Dans chaque domaine des priorités peuvent être données et des acteurs peuvent être définis, par exemple :
o URBANISME	
o PROJETS D'INFRASTRUCTURE	
o PROJETS DE GROS ENTRETIEN	• AC : Administration communale
o ENTRETIEN COURANT	• CP85 : CRUPET'85
o ANIMATION TOURISTIQUE	• CPCO : Crup'échos
o ANIMATION CULTURELLE	• Coord : les coordinateurs du contrat de village
o QUALITE DE VIE	• OT : Office du Tourisme de l'Entité d'Assesse.
o DIVERS	• ASBL : "Les plus beaux villages de Wallonie"

Il est évident que la participation de TOUS les crupétois (y compris seconds résidents et visiteurs assidus) est la bienvenue

Ci-dessous un extrait du PV de la réunion du 1/06/2010 :

*« Définition des premières pistes de développement du nouveau Contrat de village
Après quelques échanges, Freddy Bernier propose de repartir d'un document synthétisant l'ensemble des actions programmées et/ou réalisées sous l'ancien Comité de suivi. Le Comité passe en revue le plan d'actions, datant de 2002, afin d'actualiser ce dernier. Pour chaque action, un objectif et un responsable sont définis et une échéance fixée. ...*

La sécurité routière et la mobilité, l'aménagement des voiries et des carrefours, le stationnement, les cheminements doux sont d'autres thématiques qui ont retenu plus particulièrement l'attention des membres du Comité. L'ensemble des actions listées dans ce tableau fera l'objet d'une réflexion plus approfondie en termes de priorité et de faisabilité lors de la prochaine réunion. A cette occasion, chaque membre aura la possibilité de proposer d'autres pistes d'actions à intégrer dans cette synthèse... »

L'article page suivante nous parle opportunément des dispositifs de sécurité installés (en solution provisoire on l'espère) à l'entrée de Crupet, rue Basse venant d'Assesse.

Enfin pour terminer cet article sur la renaissance d'un contrat, nous ne pouvons passer sous silence le projet de la brochure **« Parcours au travers des Patrimoines » - Crupet**. Mark Rossignol a en effet présenté aux membres du Comité de suivi le projet de brochure **« Parcours au travers de Patrimoines » dans le village de Crupet**. Basé sur un plan et des illustrations, ce document aborde les richesses patrimoniales et les éléments constitutifs du village comme son site naturel et son histoire, son patrimoine bâti modeste ou monumental ou encore sa structure et son espace-rue. L'itinéraire emprunté ainsi que les différents éléments patrimoniaux décrits dans la brochure sont également présentés. Cette brochure didactique viendra compléter le circuit d'interprétation qui sera prochainement réalisé dans le village. Ce document sera disponible dans le courant du mois de juillet.

F.B. pour le Forum de Crup'échos

Un exemple où le comité du contrat de village pourrait intervenir : les dispositifs de sécurité ...

Dans le Crup'Échos 78, paru il y a plus d'un an, nous avons salué la mise en place d'un contrôle automatique de vitesse rue Basse, à l'entrée du village. Ce dispositif n'a guère été utilisé vu qu'il a été démonté entre le bouclage du CE78 et sa livraison !

Ce 18 juin, un camion a déposé des grosses bordures en béton à peu près au même endroit. Elles vont remplacer les éléments en plastique installés avant l'hiver.

Notre volonté n'est pas de critiquer pour le plaisir, d'autant plus que Crup'Échos sera toujours favorable à tout ce qui peut apporter plus de sécurité dans le village. Force est d'ailleurs de constater que la vitesse est souvent trop élevée à cet endroit.

Néanmoins, ces dispositifs nous interpellent pour plusieurs raisons.

D'un point de vue esthétique, difficile de faire plus « moche » ! On peut rêver mieux pour l'entrée la plus fréquentée (voir justement l'article de P. Collignon dans ce numéro) d'un des plus beaux villages de Wallonie ! Des bacs fleuris ?

Au niveau de la fluidité de la circulation, si le but est bien de vouloir faire s'arrêter les voitures, c'est réussi. C'est bien le seul endroit à notre connaissance où l'on a choisi de disposer trois rétrécissements en quinconce. En général, on opte pour deux rétrécissements décalés, un de chaque côté. Dans le cas qui nous occupe, lorsqu'on a passé les premiers blocs, on risque d'être bloqué derrière les suivants pour peu qu'un autre véhicule se soit avancé et soit lui aussi arrêté de son côté. Le problème est encore plus criant si une camionnette, un poids lourd voire un engin agricole est engagé dans la chicane.

Enfin, du strict point de vue de la sécurité, nous restons dubitatifs. Les arrêtes sont vives et peuvent blesser les usagers de deux roues. Il est à espérer que la peinture appliquée est bien réfléchissante ; des catadioptrés placés aux angles ne seraient pas superflus (voir encore l'article de P. Collignon concernant le trafic nocturne durant le week-end). Enfin la signalisation d'avertissement n'est guère précise, mais surtout rien n'indique qui a la priorité. Bon amusement pour désigner les responsables en cas d'accrochage !

En conclusion, nous espérons que ce dispositif n'est que temporaire et que les autorités compétentes prendront des mesures afin de proposer quelque chose de mieux réfléchi.

Le Forum



Les Diableries

Crupet met le diable en boîte



Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro, un Comité Organisateur prépare depuis de nombreux mois un nouvel événement d'envergure à Crupet.

Mais en quoi cela va-t-il consister ? Voici un bref descriptif suivi de détails concernant certaines animations :

« Les Diableries - Crupet met le diable en boîte, le 22 août 2010.

Un dimanche insolite au cours duquel Crupet se transforme en paradis de la taquinerie. Durant une journée, vous serez emportés dans un florilège de farces et d'espiègleries.

Quel que soit votre âge, amusez-vous, d'activité ludique en activité festive, en découvrant un parcours parsemé de surprises : sur les pas du diable, des histoires d'enfer, les joutes du diable, Guignol, concert, les tours du diable, les frimousses du diable, viens ici qu'on t'attrape ..., des boîtes en veux-tu en voilà, le diable croqué, Bouh !, les pralines du diable, le diablomaton, li contes do diâle, senteurs et sans reproches, le diable s'habille en boîte, les porteurs de diables, le feu aux papilles,...

Venez voir comment les Crupétois ont mis le diable en boîte et vivez une journée d'enfer ! »

Et concrètement, ça donnera quoi tous ces beaux titres ?

Un magicien qui émerveillera avec des tours de passe-passe, des conteuses d'histoires enfantines, une marionnettiste qui mettra en scène la légende de la botte du diable, des contes en wallon ..., des joutes en famille, une boîte dans laquelle on passe la tête pour se photographier en diable, de bons petits plats concoctés par Crupet'85, un char à bancs pour véhiculer les visiteurs dans le bas du village, un jeu de piste insolite, et d'autres surprises !

L'accès aux différentes activités de cet événement sera payant mais des préventes permettront aux prévoyants de réduire ces frais à presque rien. Les tarifs sont ceux de la saison « Un Dimanche, Un Beaux Village » mise en place par l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » :

- 7 € pour les adultes ;
- 4 € pour les villageois, les membres du Club des Amis et les enfants de 3 à 11 ans ;
- 15 € pour le forfait famille (2 adultes et max. 2 enfants de moins de 12 ans) ;
- préventes uniquement pour les places adultes à 4 € au lieu de 7 €.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les mois à venir des lieux de prévente des entrées et espérons voir à cette occasion de nombreux Crupétois s'amuser comme de vrais petits diables !

Réservez d'ores et déjà le dimanche 22 août 2010 dans votre agenda et participez, avec nous, aux premières « Diableries de Crupet » !

Plus de renseignements auprès de M^{me} Binamé, à l'Office du Tourisme d'Assesse :
083/668 578 – tourisme.assesse@skynet.be - rue Basse, 17 à 5332 CRUPET.

Voir aussi page 36 APPEL AUX BENEVOLES

HISTOIRE DE CURE

Au départ du mystère de Rennes-le-Château, de toutes les intrigues qui en ont découlé, et qui donnent encore lieu de nos jours à d'innombrables pérégrinations, notre ami Thierry Bernier a de nouveau laissé libre cours à son inspiration, à ses talents d'auteur, de philosophe, de décrypteur de l'âme humaine, de ses richesses, mais aussi de ses turpitudes.

Je ne m'étendrai pas davantage ici sur l'intrigue ! Ceux qui restent sur leur faim sont cordialement invités à participer au prochain Festival de Théâtre Amateur d'Assesse organisé dans le courant du mois d'octobre à la salle de Maillen. Dates à suivre !

Signalons toutefois que les acteurs pressentis ont tous remarquablement relevé le défi de la qualité, le plaisir d'enchanter le public ! Avec les années, la réalisation des objectifs annoncés par Artmonie répond aux promesses et attentes !

Humour, jeux de mots, calembours, plaisir de jouer ensemble, de communiquer avec le public ! Tous ces ingrédients étaient rassemblés lors des 4 représentations de cette œuvre de Thierry !

La première eut pour cadre le Centre Marcel Hicter de Wépion. Elle était tenue sous l'égide du 51 Club et organisée au profit du Foyer St-Augustin de Belgrade.

Certes, le succès était là, mais les cœurs battaient pour d'autres raisons !

Notre ami, Michel Thill, à la base de cette initiative humaniste, se battait sur son lit de souffrance ! Son épouse, Nicole, actrice remarquable, ne pouvait légitimement pas trouver la force morale de participer à la représentation ! Notre metteur en scène, Patricia Grandjean, accomplissait un prodige, une première ! En deux jours, elle accomplissait la performance de remplacer Nicole au pied levé ! Chapeau l'artiste !

Dans les mêmes conditions, les 3 représentations qui suivirent à Crupet furent couronnées de succès !

Cela constitue un énorme encouragement pour nos artistes amateurs, comme pour l'auteur, à poursuivre, en toute humilité, dans la même voie !

L'an prochain, pour la prochaine création de Thierry, nous comptons tenir 4 représentations à Crupet !

En toute modestie, nous vous invitons, d'ores et déjà, à réserver vos places au plus tôt !

Il est triste, cruel parfois, de subir des reproches acerbes de gens que l'on aime, de Crupétois patentés qui se plaignent de ne pas pouvoir obtenir de siège pour une représentation.

Celles-ci sont annoncées longtemps à l'avance, nous ne demandons qu'à vous faire plaisir et sommes honorés, comblés, de votre présence.

Ne tardez pas !

Marcel Pesesse

CRUPET, UN VILLAGE ET DES HOMMES EN CONDROZ NAMUROIS

(suite ... et fin ?)

Dans nos précédents numéros, nous vous avons proposé de nous faire part de vos remarques et de nos éventuelles erreurs, ceci afin de réaliser un addenda-errata. Un an après la parution du livre, il nous a paru opportun de sortir ce document, supposant que chacun avait eu le temps de se manifester.

Vous trouverez deux exemplaires insérés dans ce numéro. Nous vous invitons à en placer un dans votre livre, le second pouvant être remis à une connaissance à laquelle vous auriez offert le livre en cadeau. Si vous désirez des exemplaires supplémentaires, nous vous invitons à contacter les membres du comité « Crup'Echos ».

Finalement, les erreurs n'étaient pas si nombreuses et cette feuille est plus un addenda qu'un errata. En effet, plusieurs compléments d'informations nous sont parvenus. Certains ont déjà été publiés, comme les découvertes de Patricia Quevrin dans les n^{os} 77 (école) et 79 (paroisse). Pour les autres, qui méritent plus de détails, nous vous les livrons ci-dessous.

*
* *

Compléments concernant Adrien Blomme

Voici quelques compléments d'informations que nous a livrés **Françoise Blomme** au sujet de son grand-père.

- Alfred Bastien, dont le tableau a servi de jaquette au livre, a été le « responsable » de l'exil d'Adrien Blomme à Londres de 1914 à 1916. Coïncidence ? C'est lui qui l'a entraîné loin de sa femme et de ses enfants pour participer à l'élaboration d'un « panorama de la bataille de l'Yser » que lui avait commandé Albert I^{er}. On ne sait si en achetant le donjon en 1924 Blomme avait encore des contacts avec Bastien, qui aurait pu lui dire qu'il avait peint ce château avant la guerre !
- Le détail d'ornementation (Fig. 6, p. 664) n'est pas banal. Il s'agit d'un bas-relief que le sculpteur Ossip Zadkine a offert à son ami Adrien Blomme. Zadkine (1890-1967) était un sculpteur d'origine russe, arrivé à Paris en 1909. Bruxelles joua un rôle non négligeable dans sa carrière ; il y trouva d'ardents défenseurs de son œuvre et fut accueilli dans les galeries d'art, notamment « Le Centaure » (construit par Blomme). C'est là qu'ils se sont connus et Adrien a fait appel à lui notamment pour la frise de scène du cinéma « Métropole » (1932).
- Sur la photo de la page 666, l'ami d'Adrien est Camille Gaspar, Conservateur au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale à Bruxelles.
- L'élément décoratif présenté en page 667 n'est pas posé au-dessus de la porte d'entrée du château, mais au-dessus, côté interne, de la porte de la salle commune (salon) du rez-de-chaussée.

*
* *

Erreur héraldique

Par ailleurs, dans ce même courrier, Françoise Blomme s'étonnait des armoiries attribuées à la famille Blomme (p. 143, Fig. 3), armoiries qu'elle ne connaissait pas. En fait, il s'agissait d'une malheureuse coquille, comme en atteste le courrier ci-joint émanant de l'asbl Association Familiale Montpellier.

Nous prions les deux familles de bien vouloir excuser cette erreur.

ASSOCIATION FAMILIALE MONTPELLIER ASBL

Siège social : rue du Moulin, 7, à 5537 Denée - ANHEF

N° d'entreprise : 0478.949.574 - RPM Dinant

Compte bancaire FORTIS N° 001-4218837-92 - IBAN: BE12 0014 2188 3792- BIC: GEBAB

UR INFORMATION

Musée provincial des Arts anciens du
namurois

Mr Jacques TOUSSAINT

Rue de Fer, 24

Hôtel de Gaiffier d'Hestroy

5000 NAMUR

Société archéologique des Namur asbl

Monsieur Emmanuel BODART

Rue de Fer, 24

Hôtel de Gaiffier d'Hestroy

5000 NAMUR

Le 2009-10-19

Messieurs,

En compulsant la dernière publication conjointe du MAAN et de la SAN, intitulée *Crupet - Un village et des hommes en Condros namurois*, t. 39, sous la direction de Jean Germain, J.-L. Javaux et Hughes Lahar, nous fûmes particulièrement étonné de découvrir en page 142-143, un dessin du donjon de Crupet de feu M. Didier Némérin, « orné des blasons des différentes familles qui s'y sont succédés : les Crupet, les Carondelet, les Merode et les Blomme », suivant la légende, sur lequel le blason attribué à la famille Blomme peut être décrit d'or à la fasce de gueules accompagnée de trois têtes de maures tortillées d'argent.

Or, il s'agit là d'une impossibilité car ce dernier blason est celui de la famille de Montpellier, et fait l'objet d'une possession publique et paisible par cette dernière depuis 1532 au moins. Ces armoiries furent d'ailleurs confirmées par lettres de la S.M. Reine Marie-Thérèse du 9 janvier 1743, puis par S.M. le Roi des belges en 1847 et ultérieurement (M. Belvaux, *La Famille de Montpellier*, I, Recueil de l'OGHB LIX, 2007, pp. 21-22 et 25-26), et sont reprises dans une de nombreux armoiriaux et autres publications, telles que *L'Etat présent de la noblesse de Belgique*.

Nous ignorons d'où provient l'erreur : s'agit-il d'une coquille dans la libellé de la légende, ou bien d'une attribution erronée d'armoiries à une famille qui ne les possède manifestement pas ?

L'on peut cependant observer deux choses : d'une part les Montpellier n'étaient pas des inconnus dans la région car ils furent au dix-huitième siècle, seigneurs d'Assesse, Sorinne-la-Longue et ... Jassogne à Crupet (non relevé par J.-L. Javaux et J. Lambert, pp. 147-152 ; voir cependant M. Belvaux, *op. cit.*, pp. 171, 177-178) ; d'autre part, feu M. Didier Némérin, héraldiste chevronné, connaissait parfaitement les armoiries Montpellier pour en avoir orné un dessin du château d'Annevoie reproduit dans H.P.J. WILLEMS, *Blasons brugeois et namurois*, s.l., 1978, p. 100.

Il nous serait agréable que vous puissiez éclaircir cette situation et envisager, de concert avec M. Claude de Moreau de Gerhehay, auteur de l'article, d'insérer dans votre prochaine publication (par exemple dans les *Annales de la société archéologique de Namur*), un rectificatif.

Nous restons dans l'attente de vous lire.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Frédéric de Montpellier
Secrétaire

LES CONSCRITS DE L'EMPIRE (PÉRIODE FRANÇAISE)

En page 176 du livre, ont été cités quatre conscrits des armées napoléoniennes qui ne revinrent pas à Crupet : Gilles Daffe, Jean-Joseph Marchal, Jean-Nicolas Lamy et Jean-Joseph Titeux.

En consultant d'autres sources (*Extraits mortuaires des soldats belges morts aux armées*¹), trois autres soldats ont été retrouvés. Leurs décès n'avaient pas été transmis à l'époque à l'état civil de la commune, soit par négligence, soit par difficulté pour les autorités à retrouver le village d'origine du malheureux. On imagine en effet que sur son lit de mort, le soldat ne pouvait pas toujours être explicite, et quand il était capable malgré tout de s'exprimer il n'était pas toujours compris par un administratif ou un infirmier originaire peut-être de Bretagne, des Pyrénées, voire d'Autriche s'il était prisonnier. Ceci nous donne l'occasion de revenir sur ces conscrits crupétois et de situer quelque peu le contexte de leur décès.

· Jean-Nicolas LAMY

Jean-Nicolas-Joseph LAMY, fils de Jean-Nicolas, conscrit de 1809, donna de ses nouvelles à ses parents pour la dernière fois le 10 juillet 1809. Selon cette lettre, il était alors à « Brouck » comme fantassin dans la 3^e Compagnie du 1^{er} Bataillon du 1^{er} Régiment de Ligne.

· Joseph MAJAN

L'extrait mortuaire le concernant mentionne « Croupe ». Le *J* se prononçant *I* dans de nombreuses langues, il doit s'agir de Guillaume-Joseph (° 30.08.1782), fils de Martin MAHIAANT et Marie-Marguerite HASTIR. Dans son dossier, le lieu de décès est orthographié « Luyasch », « Lhygosch » ou encore « Lugesch ». Il fut incorporé comme grenadier au 53^e Régiment de Ligne. Les papiers archivés précisent qu'il était catholique, non marié, prisonnier de guerre français et âgé de 27 ans. Il est mort le 18 août 1809 et fut enterré le lendemain.

La campagne d'Allemagne et d'Autriche ou seconde campagne d'Autriche, ou encore campagne de Wagram, eut lieu durant la guerre de la cinquième coalition contre l'empire français d'avril 1809 au 14 octobre 1809, date du traité de Vienne qui scelle la victoire française. C'est au cours de cette campagne que Napoléon et la Grande Armée essuyèrent leur première grande défaite, à Essling (21 et 22 mai), bataille qui eut également pour conséquence la première mort d'un maréchal d'empire, Jean Lannes. Cependant les victoires françaises d'Eckmühl, de Ratisbonne et surtout de Wagram (sur le Danube, à l'est de Vienne – 5 et 6 juillet) permirent à l'empire napoléonien d'assurer son hégémonie sur le continent. Cette dernière décida de la fin de la guerre de la cinquième coalition, Napoléon finissant l'ennemi à la bataille de Znaïm (Znojmo, Moravie – 10 et 11 juillet).

Le 1^{er} Régiment de Ligne prit part aux batailles de Sacile (Frioul – 16 avril) et de Wagram. Jean-Nicolas LAMY aurait donc écrit à ses parents après avoir participé à la bataille de Wagram. Dans ce cas, la localité de « Brouck » serait « Bruck-an-der-Leitha », village situé à une dizaine de kilomètres au sud de Wagram et qui servit sans doute de camp de repos.

Le 53^e Régiment de Ligne fut également de la bataille à Wagram. Il est fort probable que Joseph MAHIAANT y a été fait prisonnier, puis déporté jusqu'à Lugosch, nom allemand de la ville de Lugoj, en Roumanie, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Timisoara, alors aux confins de l'empire austro-hongrois. On peut aussi en conclure qu'il y avait des contacts entre les belligérants pour s'échanger des informations au sujet des morts, disparus ou déportés.

· Gilles DAFTE

Son extrait mortuaire renseigne « Crypyre », ce qui n'a pourtant pas empêché l'enregistrement de son décès à Crupet. Gilles-Joseph DAFTE (° 19.05.1790), natif de Jassogne, fils de Gilles et de Marie-Joseph ÉLOY, fut incorporé comme dragon en 1810 et participa à la campagne d'Espagne (7^e Compagnie du 3^e Escadron du 10^e Régiment de Dragons). Entré à l'hôpital des Jésuites de Salamanque le 3 décembre 1810, il décéda le 4 février 1811 d'une fièvre « adynamique ».

¹ A.É.N., Département de Sambre-et-Meuse, portefeuilles 73 à 75.

· Jean-Baptiste RIGOLET

Dans son cas, l'extrait mortuaire indique « *Cropet* », son nom étant orthographié « *RÉGOLET* ». Jean-Baptiste-Élie RIGOLET (° 01.12.1780) était le fils de Jean-Baptiste-Hyacinthe et de sa seconde épouse Marie-Odile HENIN. Il était fusilier à la 1^e Compagnie du 1^{er} Bataillon du 54^e Régiment d'Infanterie de Ligne lorsqu'il entra à l'hôpital de la Sangre à Séville le 16 mars 1811 ; il y est mort le 25 mars 1811, suite à ses blessures.

· Jean-Joseph TITEUX

Jean-Joseph (° 14.10.1790) était le fils de Jean-Joseph et Marie-Catherine DAFTE. Appelé lors de la levée de 1810 (3^e Compagnie du 9^e Régiment de Dragons), il serait décédé au Portugal en 1811. L'information arriva à Crupet en avril ou mai 1811, d'après une lettre d'un conscrit de Dinant.

L'Espagne était une fidèle alliée de la France et c'est avec elle qu'elle subit la terrible défaite de Trafalgar en 1805. La perte de toutes communications avec ses colonies d'outre-mer lui fit rechercher des compensations territoriales sur le royaume voisin du Portugal, dont la monarchie était favorable au Royaume-Uni. De son côté, Napoléon désirait envoyer ses troupes dans la péninsule, officiellement pour envahir le Portugal qui constituait une faille notable dans son dispositif de blocus continental. Le roi d'Espagne Charles IV accepta que le général français Junot traversât son royaume pour châtier les Portugais. Napoléon commença alors à se mêler des affaires espagnoles. Sous prétexte d'envoyer des renforts à Junot, il fit entrer en Espagne une armée commandée par Murat. Au même moment, un coup d'État dirigé en sous-main par l'infant Ferdinand, renversa le roi Charles IV. Ferdinand, devenu Ferdinand VII, prit le pouvoir. Le roi déchu en appela à l'arbitrage de Napoléon. Celui-ci convoqua le père et le fils à la conférence de Bayonne (avril-mai 1808). Voyant l'état de décrépitude de la monarchie espagnole, l'empereur tenta de profiter de la situation pour mettre la main sur l'Espagne. Habitué à sa popularité et à la docilité de l'Italie et des Polonais, Napoléon crut que les « afrancesados » (partisans des Français) constituaient la majorité des Espagnols ; il se trompa. À Madrid, des rumeurs affirmaient que la famille royale espagnole était retenue en otage par Napoléon et la rébellion qui s'ensuivit fut écrasée dans le sang par Murat¹. Napoléon crut pouvoir poursuivre son objectif : il força les deux souverains à abdiquer puis offrit la couronne vacante à son frère Joseph. C'était une grave erreur d'appréciation. L'Empire s'engageait dans une guerre qui allait miner ses forces pendant près de 6 ans : ce ne fut plus alors qu'une succession d'escarmouches avec la guérilla et batailles rangées contre les troupes anglo-portugaises.

L'armée française du maréchal Masséna fut stoppée à Torres Vedras (près de Lisbonne) en octobre 1810 et dut passer les mois d'hiver sur place avant de reprendre le combat au printemps. Masséna ordonna une retraite générale le 3 mars 1811 et les forces britanniques décidèrent de les suivre, donnant lieu aux batailles de Redinha (12 mars) et de Sabugal (3 avril) qui repousseront les Français hors du Portugal

C'est dans ce contexte de guérilla que sont morts Gilles DAFTE et Jean-Baptiste RIGOLET. Quant à Jean-Joseph TITEUX, il faisait sans doute partie de l'armée de Masséna.

· Jean-Joseph MARCHAL

Jean-Joseph MARCHAL (° 13.12.1788), le fils de Louis et de Jeanne FABRION, fut réquisitionné comme pionnier pour des travaux. Il avait 24 ans quand il mourut à l'hôpital militaire de Middelburg (Zélande), le 5 octobre 1812.

En avril 1811, un régiment de 5 à 6.000 conscrits, essentiellement réfractaires, campait sur l'île de Walcheren. On y trouvait des sapeurs, des pionniers français et étrangers, des déserteurs. A Middelburg et Veere, devait alors démarrer la construction d'un magasin général, la réparation d'écluses et le rétablissement d'un quai détruit par les Anglais.

¹ Le célèbre tableau de Goya, *Tres de mayo*, rappelle les fusillades nées de cette répression.

De ceci, on peut présumer que Jean-Joseph MARCHAL fut réfractaire à la conscription et se trouva déporté dans un camp de travail aux fortifications et ouvrages maritimes, où il est sans doute mort de fatigue ou de maladie.

· Jean DELANOY

En l'occurrence, la non-communication de son décès à la commune semble relever de la négligence, car son extrait mortuaire parvenu à Namur mentionne clairement Crupet comme lieu de naissance. Il est par contre malaisé de préciser de quel enfant du forgeron Henri DELANOIS et Marie-Françoise TASIAS il s'agit. Jean-Simon (° 25.10.1788) ou Jean-Joseph (° 14.08.1791)¹ ? Jean DELANOIS était incorporé à la 4^e Compagnie du 1^{er} Bataillon du 11^e Régiment de Voltigeurs de la Garde quand il entra à l'hôpital de Torgau, une ville sur l'Elbe dans le nord-ouest de la Saxe². Il décéda de fièvre le 22 novembre 1813.

En 1813, suite au désastre de la campagne de Russie et aux revers français dans la péninsule ibérique, une coalition anti-française de plusieurs états majeurs et certains états allemands plus petits se regroupe. Napoléon cherche à rétablir sa domination sur l'Allemagne et remporte deux nettes victoires à Lützen (2 mai) et à Bautzen (20 et 21 mai) sur les forces russo-prussiennes. Ces victoires amènent un armistice, mais celui-ci dure moins longtemps que d'habitude. La tactique des alliés consiste à éviter la confrontation directe avec Napoléon, et à affronter plutôt ses maréchaux : c'est ainsi qu'ils remportent plusieurs victoires. Napoléon ne réussit pas à prendre Berlin et se résout à se retirer à l'ouest, traversant l'Elbe fin septembre, puis il organise ses forces autour de Leipzig afin de protéger ses lignes de ravitaillement et de rencontrer les alliés.

La bataille de Leipzig (16 au 19 octobre), aussi appelée la Bataille des Nations, fut la plus grande confrontation des guerres napoléoniennes et la plus grande défaite subie par Napoléon I^{er} (avant Waterloo).

Ainsi, ayant conçu le projet de livrer une bataille décisive à Leipzig, Napoléon voulut faire de Torgau le dépôt général de son armée et, en conséquence, y envoya ses réserves et tous ses malades. Le typhus le plus terrible s'y développa et la mortalité devint chaque jour de plus en plus effrayante. Tous les hôpitaux se trouvant encombrés, les églises, les édifices publics et les maisons particulières furent convertis en dépôts de malades. La mort marqua constamment de 250 à 300 victimes par jour, du 15 novembre au 1^{er} janvier, et une odeur cadavéreuse se manifesta sans cesse dans toute la ville.

Le 11^e Régiment de Voltigeurs de la Garde impériale eut une existence des plus courtes : créé en 1813, il fut dissout en 1814. Il participa aux batailles de Dresde (26 et 27 août) et Leipzig. À l'issue de cette dernière bataille, Jean DELANOIS n'eut sans doute pas le temps de franchir la rivière Elster lors de la retraite et fit ainsi partie des 30.000 soldats français faits prisonniers ou laissés dans les hôpitaux de l'arrière.

Tout ceci m'inspire deux rapides réflexions.

Voilà sept soldats morts aux quatre coins de l'Europe ; qu'ont pu raconter ceux qui sont revenus, après avoir traversé le continent à pied, à des concitoyens qui n'étaient sans doute jamais allés plus loin que Namur ou Dinant ?

Que penser de la saignée opérée dans la tranche de population la plus vigoureuse ? Comparativement, les guerres napoléoniennes ont été deux fois plus meurtrières que la guerre de 14-18 : 7 soldats morts (si ce n'est plus) sur une population d'environ 420 personnes au début du XIX^e siècle ; 4 combattants et déportés décédés sur 500 habitants un siècle plus tard.

Hugues LABAR

¹ En tout cas, ce n'est pas le fils aîné, Jean-Henri-Joseph, qui a eu des enfants à Crupet à partir de 1826.

² Notons par ailleurs que Torgau est devenue célèbre dans le monde entier à la fin de la Seconde Guerre mondiale, car le 25.04.1945 l'armée américaine et les troupes soviétiques y ont fait leur jonction.

Peu après la sortie du livre, nous avons été informés de la parution en 2006 d'un article intitulé « *1940 Pentecôte dramatique à Crupet* »¹ racontant les combats qui se sont déroulés dans le village le 12 mai 1940. Dans l'ensemble, ces deux articles sont cohérents, car ils se basent sur les mêmes sources : les journaux des opérations des unités françaises impliquées dans le combat. Ce nouveau document est sans doute plus complet au niveau des opérations militaires ; celui écrit par Freddy Bernier fait place à des témoignages de Crupétois, ce qui apporte une vision quelque peu différente, plus humaine.

La seule divergence notable entre les deux contributions porte sur le fait que la destruction belge sur la route de Mont aurait ou n'aurait pas joué. Les Français ont toujours considéré qu'elle n'avait pas sauté et cela se retrouve dans cet article. Or, les témoins de l'époque sont formels : la destruction a bien joué sur la route de Mont ! D'ailleurs, des bornes en pierre bleue qui servaient de parapet ont été projetées à plusieurs centaines de mètres à la ronde ; on en a même retrouvé une dans un jardin de la rue Haute.

En fait, ce nouvel article vaut surtout pour son iconographie, avec des photos inédites, complémentaires à celles que nous avons publiées en pages 200 et 201 (fig. 2 & 3). Nous vous proposons ci-dessous cinq documents, dont trois photos prises par l'armée allemande dans le bas de la rue Haute, en direction de Durnal.

Fig. A. Profil de l'AMR 33 (automitrailleuse de reconnaissance) n°81713 qui prit part au combat de Crupet.

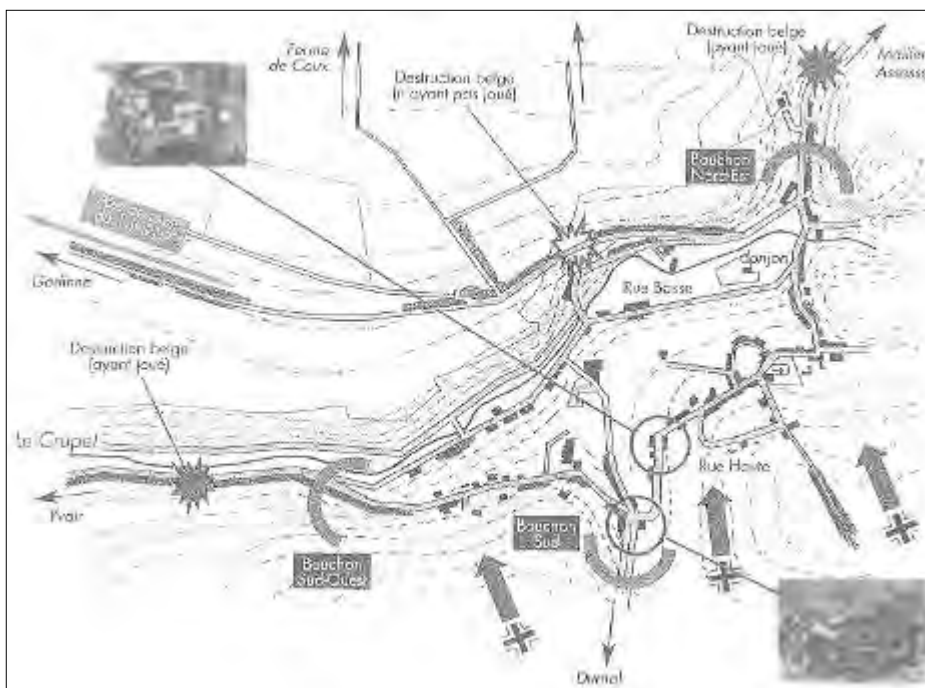
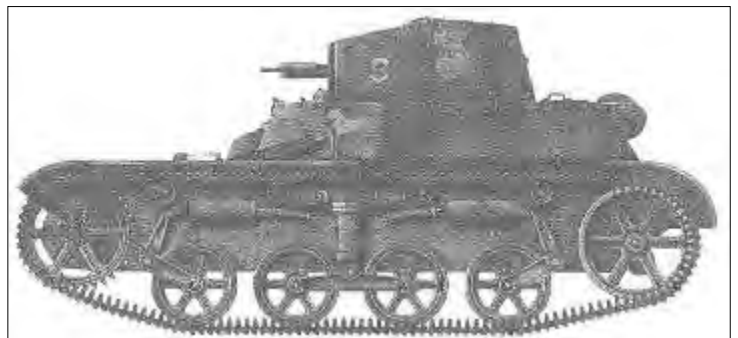


Fig. B. Plan des lieux, avec indication des endroits où les photos ont été prises.

¹ MARY Jean-Yves, *1940 Pentecôte dramatique à Crupet* dans *Histoire de Guerre, Blindés et Matériel*, n°74, nov.-déc. 2006, pp. 52-56.



Fig. C. Ce gros plan en contrechamp de l'AMR 33 (n°83958) complète la fig. 2 (p. 200). Il permet de constater que la tourelle est orientée vers les pentes d'où ont surgi les troupes allemandes. On peut supposer que l'AMR a reculé rapidement pour se soustraire à des tirs ennemis et a percuté la façade (rue Haute, n° 35).

Fig. D. La 2^e AMR 33 (n° 81713) abandonnée un peu plus loin au bord du chemin. Sa tourelle est également orientée vers les pentes qui dominent le village.



Fig. E. Cette vue complète la fig. 3 (p. 201) des 2 side-cars français AX2 restés sur le champ de bataille, mais légèrement déplacés. Le corps d'un malheureux motocycliste (sur la droite) n'a pas encore été enlevé. À noter aussi qu'entre la prise des 2 photos, les coffres avec les effets des dragons français ont été fouillés et vidés.

COMPLÉMENTS CONCERNANT L'APICULTURE À CRUPET

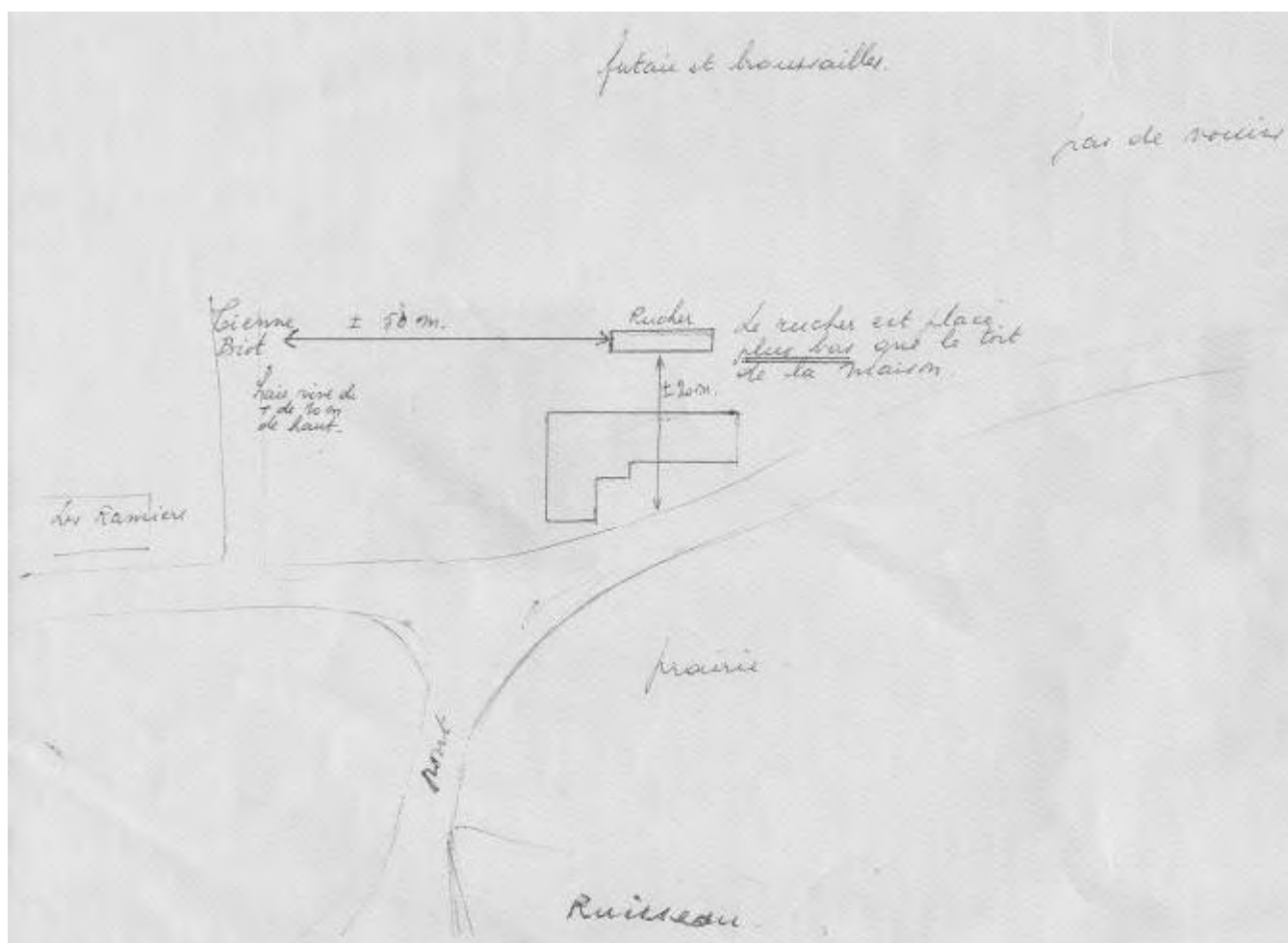
Dans le livre consacré à Crupet, certains auront sans doute considéré qu'un aspect de l'histoire de l'agriculture n'avait pas été évoqué : l'apiculture.

Comme cela a déjà été écrit à plusieurs reprises, l'exhaustivité n'était pas possible et ceci explique cela. Il y a toutefois une référence au sujet au tableau VI de la page 430, où figure une statistique des ruchers. On en dénombrait 37 en 1866, 20 en 1880, 42 en 1910, 5 en 1943, 29 en 1950, 5 en 1957, 7 en 1968 et 19 en 1976. On voit donc que ce fut (et c'est) une activité toujours pratiquée à Crupet.

On en aura comme autre preuve les nombreux articles parus dans Crup'Échos de 1986¹ à 1997², écrits par « le mouchê », alias Jules-Noël WILMART, décédé 1998, secrétaire de l'Union Royale des Ruchers Wallons. Il y eut encore d'autres articles, soit pratique³, soit interpellent⁴ (disparition des abeilles suite à l'usage des pesticides).

Aujourd'hui, pour compléter ce sujet, nous vous livrons copie de documents que nous a transmis Marie-Ange FROTIN. Ceux-ci concernent l'autorisation obtenue par son époux en 1970, pour 10 ans, d'installer une vingtaine de ruches à l'arrière de leur domicile, rue Basse (actuel Hôtel des Ramiers). Nous la remercions pour cette contribution à l'histoire locale.

H.L.



¹ Apiculture – Connaissez-vous le miel ?, dans Crup'Échos, n° 1, décembre 1986, pp. 16-17.

² Nature et apiculture, dans Crup'Échos, n° 42, juillet 1997, pp. 14-15.

³ La capture d'un essaim, dans Crup'Échos, n° 66, juin-juillet 2004, p 4.

⁴ Les abeilles de Crupet, dans Crup'Échos, n° 68, décembre 2004, pp. 12-15.

LE TEMPS QUI PASSE ...

ou

Cherchez les différences !

Jean GERMAIN nous a aimablement fait parvenir cette photo provenant des collections de l'IRPA.

Prise vers 1900, celle-ci nous montre un brave Crupétois s'en allant paisiblement vers Mont, avec sa carriole et sa mule. Notre homme ne semble guère pressé.



Le même endroit un siècle plus tard !

Maintenant cherchez les différences !

Pour ma part j'en vois au moins 3.

- En 1900, la circulation s'est arrêtée pour le photographe ; de nos jours il faut éviter de se faire écraser.
- Alors, le paysage était dégagé et le donjon se voyait de loin ; maintenant on le devine, et seulement en hiver.
- Les accotements étaient mieux entretenus et délimités que maintenant, alors qu'on circule beaucoup plus vite !

Hugues LABAR

N.B. : Je n'ai pas relevé la qualité du revêtement routier, vu que la seconde photo a été prise à l'un des rares endroits où il n'y a pas (encore ?) de nid-de-poule.

Et pour faire le lien entre les deux photos qui précèdent, en voici une troisième datant de la seconde guerre. Elle nous a été transmise par J.-J. Quevrain et l'on y voit son père, André âgé d'une douzaine d'années, devant le garage, au pied de la rue Haute.

La voiture est une FORD A. À l'époque, deux voitures circulaient à Crupet : celle-là, avec laquelle Marcel Quevrain faisait le taxi, et celle du docteur Ista. On notera aussi le revêtement de la chaussée en gros pavés.



RESTEZ

Tu as quinze jours, deux mois, et tu vis de tétées,
Tout annonce chez toi une vie pleine de santé.
Bientôt vingt mois, trois ans : te voilà hors portée
Des séquelles de bébés... tu te montres entêté !

Huit ans, dix, puis quinze ans, tout est chez toi gaieté,
Mais tu es dissipé, tu as peur des dictées...
Plus tard, adolescent, tu cherches la vérité,
Tu te rends compte très tôt, qu'il y a trop de lâchetés !

Pourtant, tu es toi-même une source de bonté,
Toujours prêt à aider, te dévouer, assister...
Te voilà amoureux, tu recherches la beauté :
Celle-là qui t'a séduit, vas-tu donc l'adopter ???

Quelquefois, tu déloges, tu rates des nuitées,
Tu cèdes à l'une ou l'autre crise d'autorité,
Tu émerges, c'est sûr... les revers sont évités,
Car tu travailles trop, prends des responsabilités...

Puis un jour, te voilà bien triste et alité,
Réduit aux restrictions et au régime lacté :
Plus de bière ni d'alcool, rien d'autre que du thé,
Et tu subis les chocs, avec humilité !

Dans de nombreuses actions, tu dois être assisté,
Plus de bas que de hauts : c'est la fin de l'été...
Et la vieillesse est là : il faut bien l'accepter,
Et ne pas encombrer, sauf quand on dit : RESTEZ...

A.Q.

À quelle heure sortir notre vélo ?

Entre la mi-septembre et la mi-octobre 2009, le Service public de Wallonie a réalisé des comptages de trafic sur les routes aux alentours de Crupet. En roulant sur une sorte de tuyau en caoutchouc, les trains de roue des véhicules donnent une impulsion dans un compteur situé sur l'accotement. Selon une méthode adaptée, les index relevés permettent une estimation assez précise du nombre de véhicules qui ont emprunté la section de route sur laquelle le compteur a été placé.

Pour Crupet, trois comptages ont été effectués sur des routes partant directement du village : Crupet-Assesse, Crupet-Mont et Crupet-Durnal. Le SPW nous a permis de diffuser les données récoltées. Que retenir de ces chiffres ?

Tout d'abord – et ce ne sera une surprise pour personne – il y a une nette différence entre la circulation en semaine et celle du week-end. En semaine, les pointes du matin et du soir sont très marquées. Le diagramme pour la route de Mont est celui qui illustre de manière la plus nette ce type de trafic : pointe du matin très concentrée entre 8 et 9 heures (136 véhicules pour cette heure, en moyenne) ; trafic nettement plus dense dans le sens Crupet-Mont. La pointe du soir est un peu plus étalée et orientée dans l'autre sens, de Mont vers Crupet. Sans doute un effet « clinique ».

Les deux autres routes présentent un profil assez semblable, certes moins accentué, mais avec le même effet « clinique ». Mont-Crupet et Crupet-Assesse comptabilisent au total un nombre semblable de véhicules, respectivement 1.303 et 1.356 par jour. Pour Crupet-Durnal, on ne compte que 804 véhicules.

La nuit (entre 22 et 6 h) reste très calme, surtout en semaine. Au milieu de nuit d'ailleurs, entre 1 heure et 5 heures du matin, sur chacune des trois routes concernées, il ne passe pas plus d'un véhicule par tranche horaire. Calme plat donc !

Les week-ends sont bien différents (voir diagramme Crupet-Durnal). Fièvre du samedi soir oblige, après avoir connu une diminution jusque 21 heures, le trafic reprend pour s'estomper en fin de nuit.

La journée du samedi voit la circulation augmenter progressivement jusqu'en milieu d'après midi, mais les fluctuations observées sont plus nombreuses qu'en semaine.

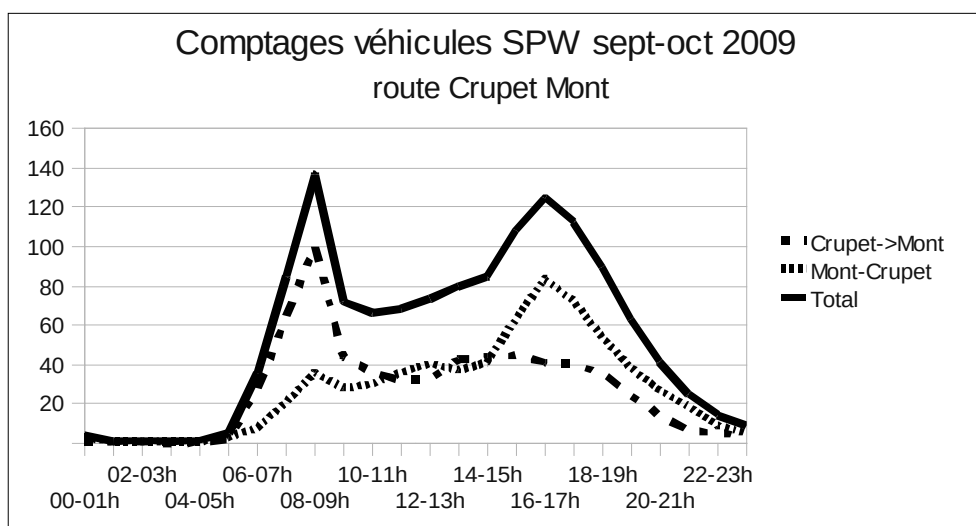
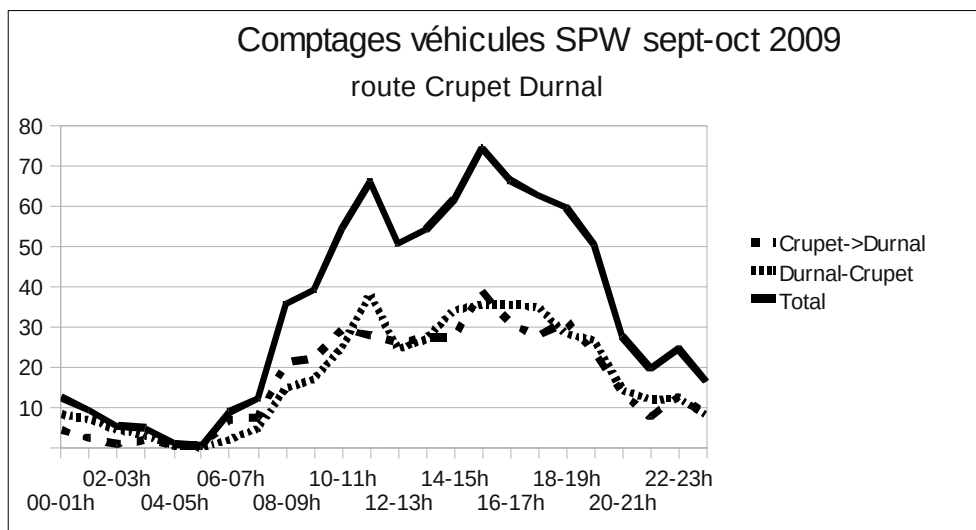
Schématiquement, le dimanche ressemble au samedi, mais en un peu plus calme. C'est surtout par rapport à un jour de semaine que se marque la différence. Personne ne s'en étonnera non plus : 27 % de véhicules en moins.

La période choisie pour effectuer le comptage (septembre – octobre) ne peut donner une idée de la variation du trafic sur l'année. Remarquons simplement qu'elle se situe hors de la pleine saison touristique.

Les services compétents, commanditaires de ces comptages, tirent certainement des conclusions plus fines que la lecture sommaire faite dans ce petit article.

Quant à nous, nous en resterons là, non sans conclure en tentant de relever les périodes les plus « chargées », celles qu'il faudrait éviter lorsque l'on veut circuler à vélo, à pied sur ces routes. En semaine : évitez entre 6h30 et 9h00 et entre 15h30 et 19h00. Même en milieu de journée, il y a du monde : sur un trajet de loisir à vélo entre Crupet et Assesse on peut estimer croiser et être dépassé par 30 à 40 véhicules ! Le week-end reste la période idéale, surtout le matin avant 10-11 heures. Évitez quand même l'après-midi à partir de 14h.

Patrick Colignon



LA VILLE ... PAS LA DETRESSE

Pour nous, les Crupétois, la grande ville c'est Assesse
 La gare, les banques, les flics, le maire, les grand-messes
 Boulangerie, pharmacie, dentiste et tout le reste
 Une fanfare, un carrefour, une poste sans adresse

Mais faisons attention aux piétons qui se pressent
 Aux battants, aux enfants, aux pépés qui paressent
 Pensons aux gens qui courent, et à tous ceux qui stressent
 Et aux handicapés, et à ceux qui traversent

Pour tous il y a d'ailleurs les routes à grande vitesse
 Mais y a-t-il aussi la trop rare gentillesse ?
 Pour compenser nos maux, nos erreurs, nos faiblesses ?
 S'il y a le flacon, il doit y avoir l'ivresse ...

A.Q.

SAINT-AUBIN ET HEMPTINNE COMMEMORATION QUINQUENNALE

Nous vous avons déjà parlé de l'exode de mai 1940 vécu par des crupétois. En particulier le bombardement des Stukas le 13 mai 1940 à St Aubain, route d'Hemptinne près de Florennes avait durement touché des familles crupétoises ainsi que d'autres village de l'actuelle entité d'Assesse. Un comité se souvient tous les 5 ans. Ci-dessous l'allocution prononcée ce 25 avril 2010 devant le monument érigé en mémoire des victimes.

25 AVRIL 2010- MONUMENT AUX VICTIMES CIVILES

DU 13 MAI 1940 A LA ROUTE D'HEMPTINNE

Après l'avoir vu ériger voici 20 ans, nous nous retrouvons autour de ce monument à la mémoire des victimes civiles des bombardements de la route d'Hemptinne du 13 mai 1940.

Nous saluons tout particulièrement, ici présents,

- Les membres des familles de ces victimes
- Les survivants de ce massacre
- Celles et ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont vécu ce drame dans leur chair ou dans leur coeur.

Nous saluons aussi les représentants du village d' Hemptinne, qui ont tenu à se joindre à cette cérémonie d'hommage.

Une pensée toute spéciale envers Madame Fernande BLAVIER-LAUVAUX, décédée il y a 4 ans, Marcel MARRON, son frère René MARRON et le Docteur Guy FONTINOY, de Jambes, tous décédés en mars dernier et envers d'éventuels autres défunts, parmi les rescapés.

Je tiens à associer aussi à notre manifestation de ce jour, Monsieur Gilbert VERVAET, retourné dans son Canada adoptif, après sa visite, le 14 septembre 2009, sur les lieux du bombardement du 13 mai, dont il est sorti indemne. Comme pour nous toutes et tous, son émotion reste intense, 70 ans après.

Ils étaient des milliers sur le chemin de l'exode.

Pour 33 d'entre eux, cette route du salut s'est arrêtée à Saint-Aubin ou à Hemptinne. Parmi les nombreux blessés très graves du 13 mai 1940 (une soixantaine selon un rapport officiel), on a connaissance de la mort de six autres personnes.

Toutes ces victimes venaient de divers coins de la Province :

- 1 de Andenne : Cécile DEGEE
- 3 de Beauraing : Laure LANDRY, Georges MASSART et son épouse Marie MASSART
- 1 de Bouvignes : Alfred WATRICE
- 5 de Ciney : Anastasie HENROT, Philippine PAULUS, Alix WATELET, Hector MATHY et sa fille Marie-Louise MATHY
- 2 de Crupet : Zélie CARTON et Marie SACRE
- 2 de Dorinne : Jeanne MALONNE et son fils Emile DEMOULIN
- 1 de Hemptinne (Hamois) : Florine NIGOT
- 2 de Fourmies : Louise VERLAINE et son époux Orner DUCHENE
- 2 de Jemeppe-sur-Meuse : François DEBOULLE et son épouse Yvonne KITTEL
- 8 de Maillen : Thérèse GODISSART, Hubert LALOUX et sa soeur Marie-Thérèse LALOUX, Caroline MARTIN, Marie MATAGNE et son époux Edouard MARTIN, sa soeur Rosalie MATAGNE et son époux Hubert TOUSSAINT
- 1 de Malonne : Mathilde PIOT
- 1 de Marches-les-Dames : Jean-François SEPULCHRE
- 1 de Mesnil-St-Blaise : Marie DELATTRE
- 1 de Namur : Henri THIBAUT
- 1 de Naninne : Pauline SERVAIS
- 2 de Rochefort : Edouard HANSEN et son épouse Maria DAUSSAINT

- 1 de Fosse-sur-Salm : Augustin SCHUMACKER et
- 2 de Saint-Aubin : Joseph DOMINICUS et Ernest BERTRAND, sans oublier le femme inconnue, âgée de 60 ans environ, découverte le 15 mai 1949 à Hemptinne où elle est toujours inhumée et
- Simone PATINY, de Bois-de-Villers, décédée à proximité de l'endroit où est tombé Paul COSTEY.

De Crupet, il y avait deux personnes : Marie SACRE et ma mère, Zélie CARTON. C'était le lundi de Pentecôte, un temps comme aujourd'hui, légèrement plus chaud et sur le coup de midi, environ, comme maintenant, les stukas sont arrivés de la direction de Philippeville. Nous avons été bombardés à 50 ou 100 mètres d'ici. Il y a eu 33 victimes.

Au titre de fils de victime et moi-même rescapé du bombardement, je me permets d'émettre un vœu, à titre personnel : que cette manifestation du souvenir puisse finalement générer le pardon sans lequel il est impossible de casser la spirale de violence qui caractérise la situation actuelle en bien des endroits de notre planète.

Puissions-nous faire nôtres des mots merveilleux et très peu utilisés : **Tolérance et Générosité !**

Au-delà de toutes les souffrances, des divisions et des guerres qui assaillent notre planète, méditons une nouvelle fois les paroles de Charles DE GAULLE, gravées devant nous :

« L'ESPOIR EST TOUJOURS VAINQUEUR »

Que les fleurs que nous allons déposer au pied de ce monument soient l'expression de cet espoir. J'invite un délégué des familles à fleurir la stèle.

Monsieur le Gouverneur de la Province Denis MATHEN, excusé, a tenu à s'associer à cette cérémonie.

J'invite Madame la Députée Provinciale Maryse ROBERT à déposer sa gerbe du souvenir.

Nous écouterons ensuite l'Harmonie Royale « Les Amis Réunis » exécuter les dernières sonneries « Aux champs » et « Brabançonne ».

Henry BERNIER
Cdt Avi e.r.



CONNAISSEZ-VOUS « LE PETIT MUSEE FONTINOY » ?

Peut-être, au cours d'une de vos balades, aurez-vous remarqué sur une des portes des anciennes étables du « Moulin des Ramiers » un petit écriteau.

Derrière cette porte, Mme Boutsen, la concierge de l'hôtel, a disposé une vingtaine d'animaux empaillés, en les intégrant dans un décor de sous-bois.

Suite au décès de Guy Fontinoy l'an dernier (+ 15.04.2009), les héritiers ont vidé la maison et légué ces animaux à leur voisine, laquelle a estimé qu'il fallait les montrer. Ils sont relativement anciens, car ils appartenaient au père de Guy Fontinoy, qui fut garde-chasse.



Parmi les pièces exposées, on citera deux renards, une buse, une corneille, une martre, une belette, un putois, deux geais, un pic noir. Des affiches et un herbier complètent cet ensemble. En principe, Mme Boutsen est présente chaque après-midi (vers 15 h) à l'hôtel et elle se fera un plaisir de vous ouvrir. Cette petite visite peut constituer un agréable but de promenade avec des enfants. Crup'Echos salue cette sympathique initiative et signale que tous **les dons sont les bienvenus** (un blaireau et un lièvre seraient particulièrement appréciés).

H.L.

Résumé des doze prumîs actes ...

Li « novèle » si passe à Pécrule, on p'tit villadge ousqui fé bon viquè...

YAN, c'est' on Bruxleer d'origine, qu'aveut fé l'conichance da Blanche, one belle djon-ne comère di Pécrule, adon qui fiyeut s'service militaire à Djambes..

Si service à rallondge, li guère et s't'incarcération din on stalag l'aveunt rit'nu causu chîj'ans à l'armée...et leu mariadge aveu todîs stî rastaurdgi.

Riv'nu à Pécrule, sins mestî, min fwârt pwartè po les sports, i s'lé entraîn-nè pa l'politique : i crée on novia parti li TPLS (Tot Po Le Sport)

Div'nu maïeur, nosse Yan si fé kidnape pa des adversaires politiques djaloux, et vol-là bin rate essèrè din on phare en Normandie, avou on p'tit orphelin noir pièrdu : Nicolas.

Les élections passées, on l'ramwin-ne à Pécrule en hélicoptère, avou Nicolas.

Min s' comère, si belle-mère et l'baronne do tchestia, si r'trouv'nut à l'clinique totes les trwès èchonne.

Yan, li, est suspectè d'awè kidnape on'éfant étranger : c'est l'adoption qu'è l'intéresse...

ACTE 13

Yan aveut fait appel à on' avocat, rikmandè pa Lulu, l'pharmacienne, c'esteut on gros moustachu, qui mousseut tos les 3 ou 4 djoûs addé Yan, avou one djanne malette, et des raisonnemints qui rindunt one miette d'espoir à nosse prijenî...Main, il aveut èmacralè les affaires au maximum : i paraît qu'c'est todîs ainsî avou les avocats, i compliquenut tot, po s'fè d'veuye quand i gangnenut, ou bin trouvè des excuses à leu disconvenue quand ça toûne mau ???

Il aveut fait comprinde à nosse Yan qui l'enlèvemint da Nicolas, catchi din l'hélicoptèr, esteut pu grave qui l'sène, què l'aveu émwinrè au phare des Mille Mouettes : po les enquêteurs, Yan esteut pu coupabe qui ses ravicheûs... Zèles, i-z' avunt agi po des raisons politiques, tandis qui li p'tit crolè esteut dèdjà dins l'illégalité au phare, ousqui l'aveut stî rit'nu pa des gardiens inconscients, main l'transfert en Belgique d'on mineûr esteut considéré comme on camoufladge et on moyen jugè inadmissible po brouilli les pistes dol police : Yan sèreut condamné, c'est sûr...

Al since des Portugais, li bonheur esteut moussi avou l'arrivée do p'tit Nicolas : li, il aveut trouvè des parints à s'mèsere, et zèles, i l'avunt trouvè li p'tit gamin qui n'avunt jamais seû awè...L'aveûle Firmin ni fiyeut pon d'bin quand i nèl sinteut nin d'dé li, et i pryeut todîs qu'on lî passe to ses caprices : i l'aveut stî rabiÿi et rtchaussi comme on prince, li cinceresse aveut acomodè ses menus selon les préférences do p'tit, et l'cinsi aleut kwé en catchette to c'qu'èl i fieut plaiji po passè ses djournées au mia

A Pécrule, on n'si tracasseu wére do drole di mwinnadge à 4 : i n'disrindgunt person-ne, et quand les sakants privilégiés qu'estunt dins li s'cret divunt responde aux questions des curieux, i respondunt : « Li p'tit crolè ? i gna longtîmps qui l'est revôÿe è s'phare » et puis, i estunt si binauge do plu djouwè on bon toûr à l'police : por on còp... ???

Paule, li man da Blanche aveut plu sôrti dol clinique à s'toû, main on aveut bin compris qui totes ses misères ni s'rifunt nin do djoû au lendmwîn : à s't'âdge, dijeut-on, çî n'sèreut jamais qu'do bricoladge et do bwès d'ralondge...Co bin, no trwès comères s'étindunt à merveille, et elles si consolunt one l'aute di leus malheurs en série : les médecins dèfilunt ostant qu'les journalisses et les bons véjins... I v'nunt aux novèles di nos malades, main c'esteut surtout l'situation da Yan et ...da Nicolas qu'inquièteut tot l'monde.... Et puis, on r'vôteut dimègne, et l'villadge esteut en effervescence : les candidats courunt d'one maujone à l'aute, on s'aveu battu dol nêt à côps d'bastons, les comères s'avunt rôÿi leus mousseiments, et jusqu'à leu kèwes di tchfau qu'ène avunt pris one fèle raflûre...les èfants, zels, i djouunt à l'guère di Pécrule, et i n's'avunt jamais si bin plaît...

Li côp qui vint :
Les djeux sont faits, Yan va yesse rilachi, mais à quéne condition ???
Ci sèrèt l'fin dol novelle, avou on'épilogue inattendu, comme di jusse....

TRADUCTION

Résumé des douze premiers actes.

La « nouvelle » se passe à Pécrule, un petit village où il fait bon vivre...
Yan est d'origine bruxelloise, il avait fait la connaissance de Blanche, une jolie brunette de Pécrule, lorsqu'il effectuait son service militaire à Jambes.
Son service à rallonge, la guerre et son emprisonnement dans un stalag, l'avaient retenu presque six ans à l'armée, et leur mariage avait été maintes fois reporté...
Rentré à Pécrule, sans métier, mais fort tenté par les sports, il se laisse entraîner par la politique, et il crée un nouveau parti, le TPLS (Tout Pour Le Sport).
Devenu maître, notre Yan se fait kidnapper par des adversaires politiques jaloux, qui l'emprisonnent dans un phare en Normandie, avec un petit orphelin noir égaré : NICOLAS...
Les élections passées, on le ramène à Pécrule, avec Nicolas, caché dans l'hélicoptère. Mais son épouse, sa belle-mère et la baronne du château se retrouvent en clinique ensemble.
Yan, lui, est suspecté d'avoir kidnappé un enfant étranger, mais seule l'adoption l'intéresse...

ACTE 13

Yan avait fait appel à un avocat, recommandé par Lulu, la pharmacienne : c'était un gros moustachu, qui venait tous les trois ou quatre jours voir Yan, avec une mallette jaune, et des raisonnements qui rendaient un peu d'espoir à notre prisonnier... Mais il avait encombré les données au maximum : il paraît que c'est toujours comme cela avec les avocats, ils compliquent tout, pour se mettre en valeur lorsqu'ils gagnent leurs procès, ou bien ils trouvent des excuses à leur déconvenue quand ça tourne mal ???

Il avait fait comprendre à notre Yan que l'enlèvement de Nicolas, caché dans l'hélicoptère, était plus grave que le sien, qui l'avait conduit au phare des Mille Mouettes : pour les enquêteurs, Yan était plus coupable que ses ravisseurs... Ceux-ci avaient agi pour des raisons politiques, tandis que le petit crollé était déjà dans l'illégalité au phare, où il était retenu par des gardiens inconscients, mais le transfert en Belgique d'un mineur était considéré comme un camouflage et un moyen jugé inadmissible pour brouiller les pistes de la police : Yan serait condamné, c'est sûr...

À la ferme des Portugais, le bonheur était entré avec l'arrivée du petit Nicolas : lui, il avait trouvé des parents à sa mesure, et eux, ils avaient découvert un fils... qu'ils n'avaient jamais pu avoir.... L'aveugle Firmin n'était heureux que quand le petit était près de lui, et il priait toujours qu'on lui passe tous ses caprices : il avait été habillé et chaussé de neuf, tel un prince, et la fermière accommodait ses menus selon les préférences du petit, tandis que le fermier allait lui chercher en cachette ce qui lui ferait plaisir pour passer ses journées au mieux.

À Pécrule, on ne s'inquiétait guère du drôle de ménage à quatre : il ne dérangeait personne, et quand les quelques privilégiés se trouvant dans le secret devaient répondre aux questions des curieux, ils se contentaient de dire : « Le petit crollé ? il y a longtemps qu'il est retourné à son phare », et puis, ils étaient si heureux de pouvoir jouer un bon tour à la police : pour une fois... ???

Paule, la maman de Blanche, avait pu sortir de la clinique à son tour, mais on avait bien compris que toutes ses misères ne se termineraient pas du jour au lendemain : à son âge, disait-on, ce ne serait plus jamais que du bricolage et du bois de rallonge... Heureusement, nos trois dames s'entendaient à merveille, et si elles se consolaient entre elles de leurs malheurs en série : les médecins défilaient autant que les journalistes et les bons voisins... Ils venaient prendre des nouvelles de nos malades, mais c'était surtout la situation de Yan et de Nicolas qui inquiétaient tout le monde... Et puis, on votait dimanche, et le village était en effervescence : les candidats couraient d'une maison à l'autre, on s'était battu nuitamment à coups de bâtons, les femmes s'étaient arraché les vêtements, jusqu'à leurs queues de cheval en avaient pris une rafle... les enfants, eux, jouaient à « la guerre de Pécrule », et ils ne s'étaient jamais tant amusés...

La fois prochaine :
Les jeux sont faits, Yan va être libéré, mais à quelle condition ???
Ce sera la fin du feuilleton, avec un épilogue inattendu, évidemment...

A.Q.

UN NOUVEAU COMMERCE A CRUPET !

On avait peut-être conclu trop hâtivement en intitulant un des articles du livre « *Des cafés, des restaurants... mais plus de magasins* ».

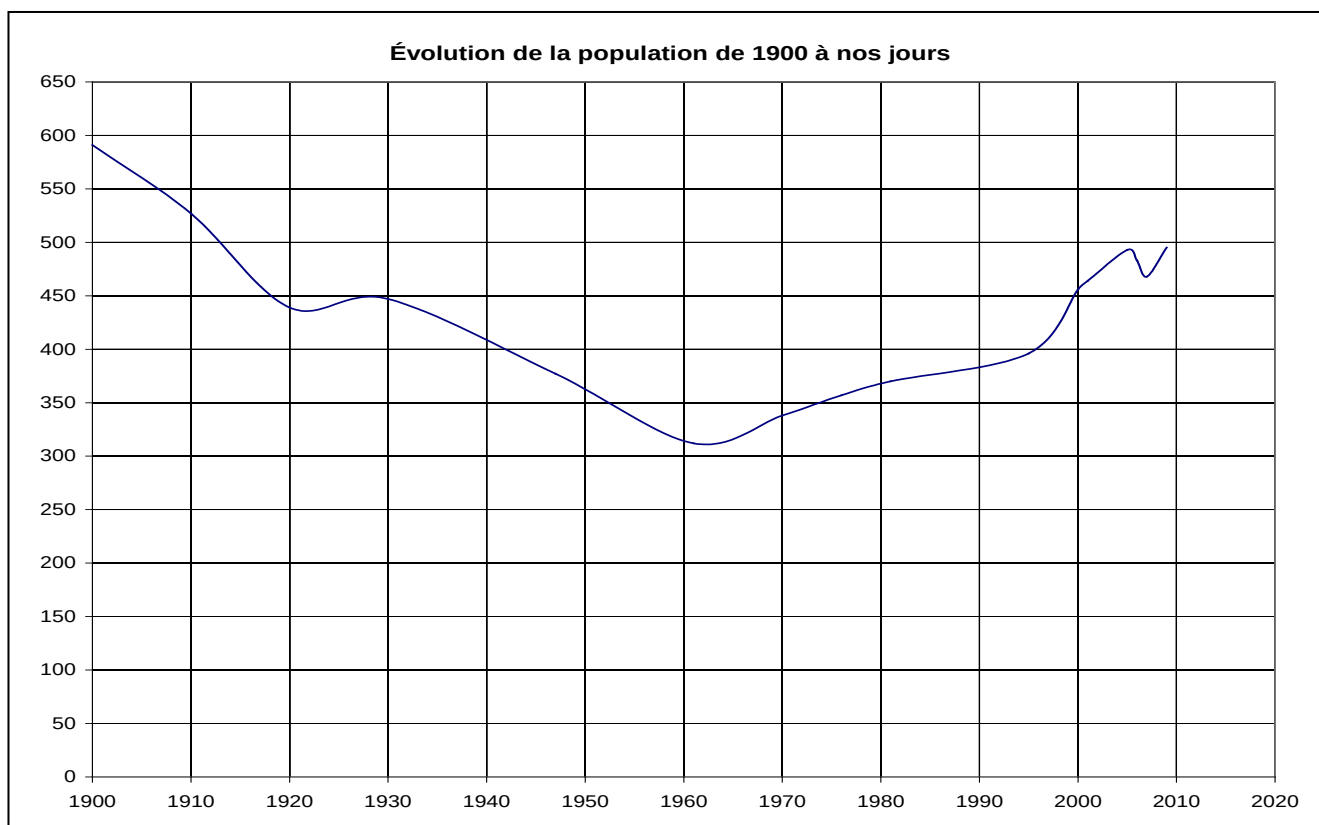
En effet, ce 8 mai, un dépôt de pain s'est ouvert au n°14 de la rue Basse. Celui-ci est tenu par Willy Wagner, bien connu de tous les Crupétois. Il a nommé son magasin « **Aux Saveurs** », la marchandise lui étant livrée par la boulangerie Nélis, d'Assesse. On peut également y trouver quelques produits de première nécessité, non périssables.

Willy, qui est titulaire d'un diplôme de boulanger, perpétue ainsi la tradition familiale. En effet, son père, le « *P'tit Ghislain* », avait construit un atelier de boulangerie au n°15 au début des années 1970, activité qui perdura jusqu'en 1991.

L'ensemble du comité Crup'Échos souhaite à Willy beaucoup de succès dans son entreprise, laquelle animera encore un peu plus la vie du village.

Statistiques de population

Au 31 décembre 2009, Crupet comptait 250 hommes et 245 femmes, soit 495 habitants au total. Atteindra-t-on les 500 habitants à la fin de l'année ?



GALERIE PHOTO

(1^e partie)

Théo Quevrin, décédé en 2008, fut garde-champêtre de Crupet avant la fusion des communes. À ce titre, il avait à gérer la délivrance (et donc la reprise) des cartes d'identité. Plutôt que de jeter les documents périmés, il récupéra les photos et les conserva dans une boîte.

Sa fille Patricia en a hérité et va vous faire profiter de cette collection. Ceci ravivera sans doute de nombreux souvenirs aux plus anciens de nos lecteurs.

Comme il y a plus de 180 photos, la série vous sera présentée en plusieurs épisodes, par ordre alphabétique. En fin, vous trouverez 4 personnes (**X1 à X4**) qui n'ont pas été identifiées ; merci de nous transmettre toute information permettant de résoudre ces petites énigmes.



ARNOLD Auguste, † 1957 à 63 ans



ARNOLD Louisa,
1921-2009,
ép. WARNON Henri



BAILLY Firmin
(Firmin d'èmon l'scay'teù),
† 1974 à 88 ans



BAILLY Maria,
† 1958 à 69 ans,
ép. DELVAUX Alphonse



BERNIER Daniel



BERNIER Henri,
† 1959 à 74 ans



BERTHOLET Joseph,
† 1976 à 73 ans



BERTHOLET Maria, ép. HENNUY Omer



BODART Joséphine (Fine
Huet), ép. HUET Henri



BOUCHAT Émilie,
ép. CHARLOT Nestor



BOUCHAT Léon



BOUCHAT Mélanie



BOUSSIFET Hélène (li p'tite
Hélène), † 1975 à 82 ans,
ép. HAQUENNE Edmond



BURTON Emma,
ép. TERWAGNE Louis



CAMBIER Marthe,
ép. FRANCO Albert



CHABOTEAUX Éva,
ép. WARNON Joseph



CHARLIER Alberte,
ép. LAMY Arthur



CHARLIER Edmond



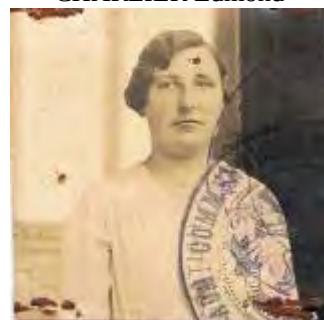
CHARLOT Alvinie,
1902-1972,
ép. BOUCHAT Léon



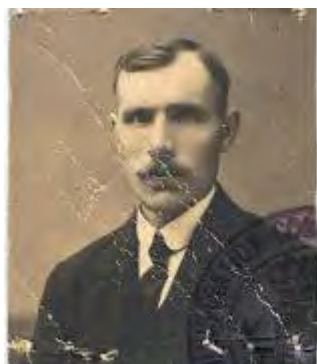
CHARLOT Gabrielle,
ép. SCAILLET Joseph



CHARLOT Ghislaine,
ép. PIRARD Robert



CHARLOT Joséphine,
ép. WILMOTTE Maurice



CHARLOT Joseph, †1966 à 69 ans



CHARLOT Julien



CHARLOT Julienne,
†1966 à 84 ans



CHARLOT Mélanie



CHARLOT Nestor,
†1965 à 61 ans



CHILIADE Émile
(li grand d'Coû)



CHILIADE Jules



CHILIADE Léopold



CLAES Henri



COCHART Maurice,
†1952 à 61 ans



CREMER Joseph



COLET Albert et son épouse



DAFFE Marguerite (Lôlî)



DARTOIS Félix (Félice Târzile), †1965 à 88 ans



DARTOIS Palmyre,
†1964 à 83 ans,
ép. GÉRARD Arsène



DELATTRE Louise,
ép. DEMANET Julien



DELFOSSE Hélène,
†1954 à 79 ans,
ép. GOZIN Armand



DELOGE Adolphine,
ép. PAQUET Jean



DELOGE Alphonse



DELOGE Josette,
ép. MOREAU André



DELVAUX Alphonse,
†1974 à 82 ans



DELVAUX Edmond,
1926-2008



DELVAUX Edmond,
frère d'Alphonse



DEMANET Julien,
†1952 à 86 ans



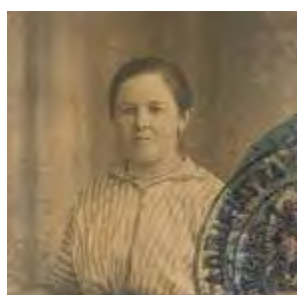
DEMAZY Alexandre



DEMAZY Fernand



X1



X2



X3



X4

UNE « DESCENTE DE CROIX » BIZARRE

(3^e épisode)

Dans le CE78, nous vous avons présenté l'article de Pol Dave consacré à la « Descente de Croix » de Rubens, dont une copie « bizarre » orne l'église Saint-Martin. La suite, consacrée plus particulièrement à la vie de Rubens, est parue dans le CE79. Intéressons-nous maintenant à la Croix, et à l'histoire de sainte Hélène.



De Dupanum à Hautvillers

Dans le dernier numéro de Crup'Échos, pour vous faire saliver, j'avais annoncé que je vous parlerais d'une certaine Hélène qui avait connu une ascension sociale fulgurante. Si vous avez salivé, ce dont je me réjouis, moi, j'ai beaucoup transpiré car Hélène n'a laissé que des traces fugitives. On sait peu d'elle mais elle a vécu une période particulièrement chahutée de l'histoire de Rome et elle a joué un rôle peut-être décisif à certains moments.

Excellentes raisons, me semble-t-il, pour la pister et essayer de la suivre dans son parcours. Ainsi, afin de me permettre de la faire survivre le temps de ces quelques pages, je suis parti à sa recherche dans les étagères des bibliothèques et le long des chaussées romaines qui sillonnaient l'Empire de l'Euphrate à la mer du Nord. Vaste programme!

[Constantin](#) et Hélène, sa [mère](#) (icône orthodoxe)¹

1. Naissance et enfance

1^e information

Hélène est née vers 255 en Bithynie à Dupanum (aujourd'hui Yolava) à 40 km à l'ouest de Nicomédie (aujourd'hui Izmit). La Bithynie est un ancien royaume du nord-ouest de l'Asie Mineure en bordure de la Mer Noire qui fut annexée par Rome en 74 avant JC. La capitale en était Nicomédie. Celle-ci était située sur la rive asiatique de la mer de Marmara, en face de Byzance. C'est un lieu de passage obligé. En vit-elle des défilés des

¹ [http://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9l%C3%A8ne_\(m%C3%A8re_de_Constantin\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9l%C3%A8ne_(m%C3%A8re_de_Constantin))

légions allant combattre contre les ennemis orientaux de Rome et commandées par de beaux officiers. La Bithynie est aussi située au nord de la Galatie, peuplée par des peuples celtes proches des Gaulois. Elle fut traversée par saint Paul, lors de sa 2^e mission. En 112, Plinie le Jeune, légat de Bithynie, interroge l'Empereur Trajan sur la conduite qu'il doit adopter vis-à-vis des Chrétiens. La Bithynie a pu être évangélisée très tôt et il est plausible qu'Hélène ait connu le Christianisme.

2^e information

Dans l'éloge funèbre qu'il fit de l'Empereur Théodose, saint Amboise, évêque de Milan à la fin du 4^e siècle, nous apprend qu'Hélène était fille d'un aubergiste. C'est plausible. L'Empire romain était sillonné par un réseau de chaussées romaines. Le réseau avait été réalisé à partir du règne de l'Empereur Auguste qui l'avait créé pour la « cursus publicus » c'est-à-dire la poste impériale. Celle-ci transmettait les informations militaires et administratives entre les centres vitaux de l'Empire et le « limes » (frontière) par des coursiers à cheval ou en voiture. Le réseau permettait aussi le déplacement rapide des légions avec armes et bagages par étapes journalières de 30 à 40 km. Ce réseau était aussi accessible aux commerçants et aux voyageurs. Il favorise l'écoulement rapide des produits de la terre et la création de courants commerciaux à l'origine de nombreuses villes et agglomérations. C'est aussi par cette voie que le christianisme se répandit dans l'Empire.

Le réseau de chaussées romaines réclame l'installation de relais qui étaient de 2 sortes :

- « les mutationes » : simples relais situés tous les 10 miles (+/- 15 km) soit la distance que devait couvrir, de jour comme de nuit, en une heure, le porteur de dépêches.
On pouvait y trouver des chars et des chevaux de rechange.

- « les stationes » ou « mansiones » : situés eux tous les 45 km.

Les coursiers et les voyageurs pouvaient y passer la nuit. Les établissements étaient assez importants et comportaient un bâtiment administratif pour le maître de poste, des écuries avec des montures de rechange, des magasins à fourrage, un atelier pour le charron, un local pour soigner les bêtes blessées ou malades, un bâtiment pour héberger les voyageurs, des thermes, un puits, parfois un temple, une tour de guet avec une petite garnison.

Ces « hôtels » avaient mauvaise réputation. Ils étaient mal fréquentés, bruyants, enfumés. Dans les chambres exiguës, le voyageur dormait rarement seul: les puces l'y avaient précédé!

C'est peut-être dans un de ces établissements que vécut Hélène et qu'elle vit l'Amour franchir la porte en la personne d'un bel officier : Constance Chlore.

Constance Chlore est né vers 250 en Macédoine dans une vieille famille noble. Il s'est distingué dans les campagnes militaires menées par l'Empereur Aurélien notamment lors de la campagne menée de 271 à 273 contre Zénobie, la reine de Palmyre, entre Damas et l'Euphrate. Des troupes ont dû transiter par Nicomédie et y être hébergées. Toujours est-il que...

3^e information

Entre 273 et 275, à Nijs, en Serbie, naquit un beau bébé : Constantin. Il semble que les parents n'étaient pas mariés mais vivaient en concubinage. Nijs se trouve dans la province romaine de la Mésie supérieure (Serbie actuelle) et sur la rivière Nisava qui vient de Bulgarie et qui coule d'est en ouest et qui se jette dans la rivière Morava orientale qui coule du sud vers le nord, vers le Danube et Belgrade. Là, le Danube reçoit un affluent de gauche, la Save, qui coule d'ouest en est et arrose Sirmium (aujourd'hui Mitrovis, de sinistre mémoire). Pourquoi tous ces détails géographiques ? Nijs se trouve à mi-chemin entre 2 capitales : Nicomédie, capitale de l'Auguste et Sirmium, capitale du César, comme nous le verrons plus loin, et sur un axe de communication très important, Nijs est une place forte et une ville de garnison.

Des militaires y séjournent ou s'y croisent venant des quatre points cardinaux de l'Empire. La région de Nijs avait une population à forte composante thrace. L'armée avait ramené avec elle des éléments d'origine orientale, anatolienne en particulier. Et pourquoi pas de Dupanum. La région était riche et bien approvisionnée, beaucoup de soldats s'installaient à Nijs et y prenaient souche. Une autre supposition: Hélène n'aurait-elle pas suivi les soldats d'auberge en auberge jusqu'à Nijs où elle aurait rencontré Constance Chlore ?

2. Une vie de garnison ?

Le couple vit-il une vie de garnison pendant une vingtaine d'années ? Constance Chlore après ses campagnes avait été affecté au corps d'élite attaché à la sécurité de l'Empereur et avait le grade de « Tribun ». Plus tard, il sera gouverneur militaire de la Dalmatie.

Pendant que son mari guerroyait, Héléne élève son fils. Elle était chrétienne. Lui enseigna-t-elle les rudiments de sa religion ? En tout cas, elle ne le fit pas baptiser. Constantin connaîtra vite la vie d'un enfant de troupe aux côtés de son père.

Très tôt, il se distinguera par son courage et son aptitude à la guerre. Cette vie « familiale » allait être brusquement interrompue par un véritable « tsunami ».

3. Une promotion flatteuse, mais ... malvenue

En 293, l'Empereur Maximien, l'Auguste d'Occident choisit Constance Chlore comme César tandis que l'Empereur Dioclétien, l'Auguste d'Orient choisit un certain Galère comme César. Pour un bel avancement, c'est un bel avancement mais il y a un hic. Constance Chlore doit se séparer d'Héléne qui est jugée indigne d'être l'épouse d'un César parce qu'elle n'est pas de nationalité romaine. De plus, Constance Chlore doit épouser Théodora, la fille que la femme de Maximien eut lors d'un premier mariage. Et ce n'est pas tout: Constantin sera élevé à Nicomédie, à la cour de Dioclétien où il sera l'otage de la loyauté de son père. Imaginez la tête que durent faire Héléne et Constantin ! A la place d'Héléne, à la suite de cette difficile séparation, qu'auriez-vous fait ? Entrer au couvent ? C'est à peu près ce qu'elle fit. Elle choisit de vivre « en veuve chrétienne ». Mais qu'est-ce ?

Vous vous demandez qu'est-ce que cette salade d'Auguste et de César. Avant d'aborder ce que fut la tétrarchie, intéressons-nous au sort d'Héléne qui, après tout, est l'héroïne de l'histoire de ce jour.

4. Les « veuves chrétiennes »

Dès le début, l'Eglise a honoré les saints. Mais qu'est-ce qu'un saint ? Pour saint Paul, un saint était un fidèle qui s'était converti. Avec le temps, le vocable va recouvrir des réalités différentes.

Tout d'abord, un saint est un fidèle qui a souffert et qui est mort pour sa foi. Puis, on y assimila les « confesseurs », c'est-à-dire des fidèles qui avaient souffert pour leur foi mais qui n'était pas morts. On y incorpora des papes, des évêques, des abbés, des fondateurs d'ordres.

Ensuite, on vénéra des « ascètes », les ermites, les anachorètes.

Enfin apparurent les « vierges chrétiennes » et les « veuves chrétiennes ».

Il y eut d'abord les « vierges chrétiennes ». Dès l'origine du christianisme, des femmes tinrent à imiter la mère de Dieu par la profession publique de leur virginité. Cela suppose toujours une consécration solennelle et une profession publique. Leurs vœux étaient irrévocables. Elles demeuraient dans leur propre maison mais loin des regards et de la conversation des hommes. Quand elles ne pouvaient pas subvenir elles-mêmes à leur propre subsistance, l'Eglise leur attribuait une part des oblations des fidèles. Au 4^e siècle, la paix rendue à l'Eglise multiplia à l'infini les « vierges chrétiennes ». C'est à cette époque que la vie commune proprement dite commença à être pratiquée tant en Orient qu'en Occident.

Les Vierges :

- s'adonnaient à la prière, au jeûne, au travail manuel ;
- portaient des vêtements modestes, de couleur sombre ;
- récitaient dans leur maison les psaumes aux heures canoniques ;
- les dimanches et jours fériés, se rendaient ensemble à l'Eglise où elles assistaient à la messe en un lieu réservé et hors de la vue des autres fidèles ;
- étaient placées sous la surveillance des « diaconesses » qui en répondaient à l'évêque.

Il y avait 2 degrés de consécration distincts et successifs :

- d'abord la promesse de vie virginale faite spontanément par une jeune fille ;
- enfin la profession proprement dite qui n'avait pas lieu avant l'âge de 25 ans et uniquement lors des fêtes principales.

Leur virginité était considérée comme un martyre blanc.

Outre les vierges, l'Eglise consacra aussi à Dieu les veuves qui s'engageaient à persévérer jusqu'à la mort dans la viduité (= veuvage). Cette consécration était moins solennelle que celle des Vierges. Elle pouvait avoir lieu tous les jours sans distinction. L'évêque la faisait, non pas dans l'église, mais dans la sacristie et un prêtre était chargé de remettre à ces veuves le voile bénit par l'évêque et l'habit vidual dont elles se revêtaient elles-mêmes.

On n'admettait à la consécration que celles qui n'avaient été mariées qu'une fois. Il fallait aussi que, depuis la mort de leur mari, elles eussent passé un certain nombre d'années dans un état de chasteté irréprochable. Dans chaque église, les « veuves chrétiennes » étaient nombreuses et elles étaient entretenues par la Communauté. C'est parmi les « veuves » dites ecclésiastiques, pour les distinguer de celles qui continuaient à vivre dans le monde, qu'on choisissait les « diaconesses ».

5. Les subtilités de la tétrarchie

(paragraphe réservé uniquement aux lecteurs infectés par le virus de ... l'Histoire)

En 284, le commandant de la garde prétorienne, Dioclétien, originaire de Dalmatie et fils d'un esclave affranchi, est proclamé empereur par le conseil des soldats. Cela se passe à Nicomédie en Asie Mineure. Le voilà seul à la tête de l'immense et fragile empire romain. Jetons un bref coup d'œil en arrière.

Après l'assassinat, en 192, de l'empereur Commode, le dernier de la dynastie des Antonins, l'empire romain connut une longue période d'anarchie militaire et d'instabilité. Les légions s'arrogent le droit d'élire l'empereur. La confusion devient telle qu'à un moment, 29 empereurs se disputaient le trône à la fois.

En 90 ans, Rome ne connaîtra pas moins de 80 empereurs et prétendants. Un changement radical s'impose. Dioclétien, dont la puissance de travail ne le cède pas à celle d'Auguste, va réaliser une profonde réforme et mettre à la tête de l'empire une autorité forte. La première mesure qu'il prend est celle de s'adjoindre un co-empereur en la personne de Maximien, un ami d'enfance et un frère d'armes mais un homme aux mœurs rudes et à la culture rudimentaire. Il lui confie la direction de la partie occidentale de l'empire, celle qui est de langue latine avec comme capitale, non plus Rome, mais Milan. Dioclétien se réserve la partie orientale, la plus riche, la partie de langue grecque avec comme capitale Nicomédie.

Les 2 co-empereurs se décernent le titre d'Auguste. Dioclétien est le premier « inter-pares ».

En 290, lors d'une rencontre à Milan, ils constatent que la tâche est énorme et, après 3 ans de réflexion, ils décident de s'adjoindre chacun un collègue qui recevra le titre de César. Chaque Auguste aura son César.

Dioclétien s'adjoint Galère. C'est le fils d'un berger d'origine thrace qui a fui les invasions barbares et s'est réfugié au sud du Danube, et d'une « prêtresse » qui aura une grande influence sur son fils et qui le poussera à persécuter les Chrétiens. Galère est un guerrier valeureux mais c'est aussi un être fruste et peu cultivé. Il épousera la fille de Dioclétien, Valéria.

Maximien s'adjoindra Constance Chlore, que nous connaissons. Mais lui a des qualités : il est curieux, il veut tout savoir et surtout il est doux, réfractaire à toute violence, à toute intolérance. Il doit se séparer d'Hélène et épouser la belle-fille de Maximien. Peu à peu, chacun va prendre en charge une partie de l'empire :

Dioclétien prend l'Orient asiatique et l'Egypte, surveille l'Euphrate ; capitale : Nicomédie.

Galère reçoit les Balkans, surveille le Danube ; capitale : Sirmium.

Maximien reçoit l'Italie, l'Espagne, l'Afrique occidentale, surveille les débouchés des Alpes ; capitale : Milan.

Constance Chlore reçoit la Gaule et la Bretagne (Angleterre actuelle), surveille le Rhin ; capitale : Trèves.

6. Et pendant ce temps (293-305), que devient son ex ?

Constance Chlore s'installe à Trèves et épouse Théodora dont il aura une fille, Constantia. Il se met au boulot. Il va d'abord réprimer la rébellion de Carausius. C'est un général romain qui avait été chargé de lutter contre les pirates francs et saxons qui pillaient les côtes de la Manche et de la mer de Nord. Il avait rempli sa mission mais gardé ses troupes et les butins conquis. Il s'est même laissé proclamer « Auguste » par ses soldats et s'est emparé de la Bretagne (l'Angleterre actuelle) et des côtes depuis la Seine jusqu'à la Frise. Il s'y maintiendra de 286 à 293.

Constance, avec la flotte de Boulogne, remontera la Tamise et reprendra Londres et la Bretagne. Constance fait renforcer les fortifications le long du Rhin, surtout en Suisse et en Alsace. Il fait agrandir Trèves, qui deviendra la 2^e ville de l'Occident, après Rome. En 298-299, il repousse avec peine les Alamans qui avaient franchi le Rhin. En 303, il applique mollement les édits de Dioclétien prescrivant des persécutions contre les Chrétiens. Il repousse les Pictes et les Scots au-delà du mur d'Hadrien et, contrairement aux usages de l'époque, ne mène aucune répression. Bref, un bon bilan.

7. Et Constantin ?

A Nicomédie, il étudie et se développe intellectuellement. Il aurait combattu sous les ordres de Galère en Mésopotamie contre les Perses en 298-299 et sur le Danube contre les Sarmates en 299.

Il accompagne Dioclétien en Egypte pour réprimer la rébellion d'Achilleus. Il est un excellent cavalier, a le grade de « tribun » dans le rang équestre, comme son père et il appartient à l'Etat Major de la Garde impériale. Il a les faveurs de Dioclétien et siège souvent à sa droite lors des cérémonies officielles.

Vers 295, il rencontre Minerva, qui lui donna un fils, Crispus, dont on reparlera. Constantin est jaloux par Galère qui voit en lui un concurrent. Galère a pu savoir que Constantin nourrissait des sentiments chrétiens. Son père Constance ne passait pas pour un païen fervent. Les Chrétiens occupaient des postes dans l'armée et dans l'administration jusque dans le palais de Nicomédie. L'empereur était tolérant. Sa femme Prisca et sa fille Valéria, qui a épousé Galère, ont des sympathies pour les Chrétiens. Au sein du pouvoir, la vitalité de l'Eglise est croissante.

En 303, Galère va forcer Dioclétien à édicter des mesures de persécution contre les Chrétiens avec obligation de sacrifier aux dieux romains. Il semble que Constantin s'inclina et sacrifia aux dieux païens pour sauver sa peau. De plus en plus, Constantin rongé son frein d'être séparé de son père.



Pol Dave

Statue de sainte Hélène dans la [basilique Saint-Pierre](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Saint_Helena.jpg) de Rome

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Saint_Helena.jpg

Michel THILL nous a quittés en mai, à l'issue d'une pénible maladie. Bien qu'installé depuis relativement peu de temps à Crupet, nous retiendrons de lui sa forte implication dans la vie associative : les seniors, la galerie d'art bien sûr, mais aussi le théâtre, où il usa de ses relations pour que des représentations soient montées au profit d'œuvres caritatives. Crup'Échos présente ses sincères condoléances à Nicole et à sa famille.

+

Beaucoup d'émotion ce 1er juillet en notre église de Crupet : Le matin, l'enterrement de Colin SCAILLET, âgé de 7 semaines seulement, a attristé l'unanimité des Crupétois, venus en grand nombre manifester sa sympathie à Cristophe, Pamela et la famille.

L'après-midi, l'adieu à Julie WILMART-PUISSANT décédée à 99 ans : issue elle aussi d'une famille crupétoise, elle avait connu le décès de ses enfants et beaux-enfants, tous dans la force de l'âge. Nos pensées vont à la famille.

La mort frappe à tout âge... La vie est si courte parfois, très longue quelquefois, mais nul ne la choisit.

LA MEMOIRE EST UN PATRIMOINE

Un matin de novembre 2008. Nos voisins de la Résidence Harscamp, en plein Namur, nous attendent de pied ferme, devant leur tasse de café. Ils sont intrigués par cette quinzaine d'illustratrices, dessinateurs qui s'approchent, un rien impressionnés. Des visiteurs qui tiennent un bloc de croquis à la main.

Le face-à-face se décriste quand sortent les crayons magiques. Des duos se sont formés, autour des tables et des pages blanches. Les premiers « bonjours », les premières questions :

« Dans quel village êtes-vous née ? Pouvez-vous me décrire votre maison ? Et la porte ? »

En un instant, la salle s'anime. Des souvenirs affluent, certaines anecdotes semblent encore floues, certains noms contradictoires. Certains souvenirs ne veulent plus remonter à la surface. On reprend alors les questions, et lentement les crayons restituent le plan de la cuisine, imitent la courbe du poêle à charbon, retrouvent le chemin de l'école. Ici le visage de la mère ou du mari est reconstitué, là bas ce sont des prénoms d'enfants que l'on note.

Quel jeu de piste que de suivre le petit fil ténu de la mémoire des anciens, un petit fil parfois bien discret, entortillé dans les recoins sombres, ou d'autres fois tendu vers des souvenirs qui donnent le frisson. Nul besoin de raconter de grands exploits, non ; toutes les petites choses, tous les petits « riens » évocateurs nous renvoient à nous-même, bondissent dans le temps, entre tes générations, entre les classes sociales. Tous ces pans de mémoire nous concernent tous : Des jeunes filles qui travaillent à 12 ans, des familles de 14 enfants, des baignades dans une Meuse propre, des voyages à vélo, des recettes oubliées... Tout cela, et le reste, nous concerne. Nous sommes construits, tous, avec ce genre d'ingrédients, et nous aurions tort de ne pas considérer ces petits bouts de vies comme de précieux trésors.

Beaucoup de confiance, un sens de l'approche, le désir de savoir, de sentir, l'envie de creuser au plus profond de sa mémoire, la peur de perdre ses derniers souvenirs, l'envie de témoigner, le défi de faire, de seniors trop souvent « au placard », de vrais héros de BD: voilà une petite, une infime partie des motivations de ce recueil.

Des histoires ensuite concoctées avec respect, et amour du beau travail. Pendant les mois consacrés au dessin final, certains résidents s'en sont allés. Mais les « Planches de vie » sont des tremplins pour bondir dans leurs souvenirs.

La BD (60 pages couleurs) est disponible dans toutes les bonnes librairies de Namur ou aux éditions namuroises (<http://www.pun.be>)

Merci aux résidents, à la Communauté française de Belgique, à la Ville de Namur, à l'Échevinat de l'Enseignement, au service Communication de la Ville de Namur, à Namur Magazine, à l'Académie des Beaux-Arts de Namur, au CPAS de Namur, à la Résidence Harscamp, aux éditions Namuroises... et à ceux que nous aurions oubliés.

MINI-TORNADES OU ORAGES EXPRESS ???

Si Crupet semble avoir été épargné par les intempéries, il y a tout de même des dégâts chez quelques sinistrés, notamment chez Catherine AUBRY et Geofroy GODET, ces sympathiques habitants du N° 23 Rue Basse (« sur l'hurée »), où un arbre voisin s'est abattu, endommageant la toiture et le second étage de l'habitation.

Par ailleurs, des déracinements d'ormes imposants ont été constatés chez M.WARNANT, rue Pays du Roy, et au restaurant Les Ramiers, entre autres.

La route vers Yvoir a également été barrée par des chutes d'arbres, tandis que les bois de Maillen et de Ronchinne ont rendu la circulation malaisée.

On signale encore de nombreux dégâts aux réseaux électrique et téléphonique, les appareils électroménagers, ordinateurs, etc. posant pas mal de problèmes : de quoi occuper les assureurs et les spécialistes en tous genres.

Mais les plus touchés sont certainement nos cultivateurs, qui voient leur travail, plantations et semis, fortement compromis pour cette saison : la pluie est tombée trop tard, trop fort, trop vite... avec des destructions inconnues à ce jour : l'été pourri restera marqué dans les pages tristes de leur histoire !

APPEL A BENEVOLES POUR « LES DIABLERIES DE CRUPET » DIMANCHE 22 AOÛT 2010

Ce dimanche 22 août, dans le cadre de la journée annuelle des Plus Beaux Villages de Wallonie, a lieu la première édition d'un événement exceptionnel : « Les Diableries – Crupet met le diable en boîte ».

Sur le thème de l'espièglerie et de la surprise, une vingtaine d'animations toutes plus originales les unes que les autres accueilleront les visiteurs : marionnettes, magicien, musiciennes, joutes, jeu de piste photos, diabolo, conteuses d'histoires, conteur en wallon, grimeuses, caricaturiste, photographe (diplomate), homme-statue, atelier nichoirs, découverte senteurs, exposition de boîtes de diables, chars à bancs, ...

Un Pass famille à 15 € (2 adultes et 4 enfants) donnera libre accès aux animations disposées tout au long des deux principales rues du village - fermées à la circulation -, tandis que les anciennes écoles et une tente aux Ramiers permettront de se rafraîchir ou de déguster le menu surprise du jour.

Les principales associations culturelles et sportives du village - Crupet'85, Artmonie, Crupet Pelote, Crup'Echos - se sont unies pour organiser ensemble cet événement avec plusieurs professionnels et bénévoles locaux. Elles bénéficient aussi du précieux concours de l'Office du Tourisme de la Commune d'Assesse ainsi que d'un soutien financier de l'association des Plus Beaux Villages de Wallonie.

Une soixantaine de bénévoles du village seront nécessaires au total pour assurer la réussite de cet événement

- Chaque poste nécessite une prestation de 3 heures le dimanche 22 août ou le samedi 21 / lundi 23.
- En contrepartie de ce service, les organisateurs offrent au bénévole 1 entrée gratuite pour l'événement (valeur : 7 €) ainsi que 3 boissons (valeur : 2,8 €).

Pour s'inscrire à un de ces postes, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

o Pierre Massart (Crupet Pelote): Fléchage, logistique, accueil parkings.

Tél : 083 699 682 (à partir du 24 juin !)

o Jean-Pierre Binamé (Artmonie) : Vente de bracelets et distribution programmes OU Accueil et contrôle pour : musiciennes, magicien, lès contes do diâle et expo boîtes.

Tél : 083 69 03 42 GSM 0496 28 34 62

o Pierre Marchal (Crupet'85) : Plonge et serveurs/serveuses aux anciennes écoles ou aux Ramiers.

Tél : 083 699 049 GSM : 0473 979 198

o Thierry Bernier (Artmonie) : Accueil et contrôle pour le spectacle de marionnettes.

Tél : 083 699 690 GSM : 0495 53 88 06

o Marc van Rymenant (Crupet 85) : Aide à l'embarquement et contrôle pour le char à bancs.

GSM : 0475 47 41 75

Merci à l'avance pour votre précieuse coopération : une occasion de plus pour participer à la dynamique de notre village, dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Les postes à pourvoir et leurs horaires sont les suivants :

SAMEDI 21 + LUNDI 23 :

- o Fléchage autour de Crupet et signalisation des emplacements parkings : 2.

DIMANCHE 22 :

- o Logistique (placer puis enlever les panneaux de circulation et les tonnelles), à 8h30 le matin et à 18 h l'après-midi : 2 à 3 pers.
- o Accueil dans les deux emplacements de parking, le matin (10h-13h) : 2 pers.
- o Vente des bracelets et distribution du programme aux trois points d'entrée, par deux, le matin (10h-13h) ou l'après-midi (13h-16h) : 12 pers.
- o Accueil et contrôle bracelet à divers points d'animation, matin ou après-midi, au moment du spectacle : 16 pers.
- o Plonge aux anciennes écoles ou aux Ramiers, de 11h à 13h30 ou de 12h30 à 15h : 8 pers.
- o Serveurs/serveuses pour l'apéro et les repas aux anciennes écoles ou aux Ramiers de 11h à 14h ou de 12 h à 15h : 12 pers.

D'autres postes spécialisés seront encore assumés par des bénévoles expérimentés, principalement pour Crupet'85 (cuisine, bars) ou Cateline Massart (impression photos...).

Pour toute information générale sur l'événement, n'hésitez pas à contacter Mme Domnine Binamé à l'Office du Tourisme : 083/ 668 578 – tourisme.assesse@skynet.be

UNE JOURNÉE EN FAMILLE...

LE 22 AOÛT ! À CRUPET

LES DIABLERIES

WWW.LESDIABLERIES.ORG
INFO@LESDIABLERIES.ORG
INFOS: 083 66 85 78

SUR LES TRACES DU DIABLE
JEU DE PISTE "SUR LES TRACES DU DIABLE"
À LA CLÉ : UN TRÉSOR ET, PAR TIRAGE AU SORT, UN "VOYAGE SURPRENANT"

DES HISTOIRES D'ENFER
DES HISTOIRES DONT LA MORALE EST QUE LA MÉCHANCÉTÉ NE PAIE PAS

LES JOUTES DU DIABLE
DE MULTIPLES JEUX EN FAMILLE

TIRER LE DIABLE PAR LES FILS
"LA LÉGENDE DE LA BOTTE DU DIABLE" PAR DES MARIONNETTES

ELLES ÉMOIS
UN CONCERT VOCAL INSOLITE

LES TOURS DU DIABLE
UN SPECTACLE DE MAGIE

LES FRIMOUSES DU DIABLE
GRIMAGES POUR PETITS DIABLOTINS

VIENS ICI QU'ON T'ATTRAPE
STANDS DE COMMERÇANTS AMBULANTS

DES BOITES EN VEUX TU ? EN VOILÀ !
UNE COLLECTION DE BOITES

BOUH !
UN HOMME STATUE

LE DIABLE CROQUÉ
UN CARICATURISTE

PRALINES DU DIABLE
DEUX PRALINES SURPRENANTES, À CONSOMMER SANS MODÉRATION

LE FEU AUX PAPILLES
UN APERITIF IDIOTONNANT

DIABLOMATON
UN PHOTOMATON POUR SE VOIR EN FAMILLE DE BONS PETITS DIABLES

LES CONTES DU DIABLE
DES CONTES EN WALLON OU COMMENT LE DIABLE SE FAIT ATTRAPER

SENTEURS ET SANS REPROCHES
DÉCOUVERTE DE SENTEURS DE FLEURS SAUVAGES

LE DIABLE S'HABILLE EN BOITE
DES BOITES À DIABLES CONFECTIONNÉES PAR L'ÉCOLE FÉLICIEN ROPS

LES PORTEURS DE DIABLES
UN CHAR À BANCS

QUI HABITE DANS CETTE BOITE ?
DES NICHOTIRS POUR ANIMAUX ET INSECTES : EXPO ET ATELIER

DIABOLO
UN ESPACE DEDIE À L'APPRENTISSAGE DU DIABOLO

ETC.



CHÂTEAU
de la POSTE
d'histoire et de nature

Osez-vous *tenter*
L'EXPERIENCE

- 42 chambres alliant le charme de l'ancien au confort du moderne
- Des salons cosy
- Un bar chaleureux
- Une terrasse exposée plein sud
- Une cuisine « bistrannique » qui en ravira plus d'un
- Différentes salles à votre disposition pour vos événements
- De multiples possibilités d'activités « indoor et outdoor »
- 42 hectares de bois et jardins
- Un personnel souriant et serviable





Tant d'éléments réunis afin de vous proposer un lieu unique où l'évasion rime avec confort et amabilité !
Blottissez-vous au coin de notre feu ouvert en hiver ou profitez du soleil en sirotant un cocktail sur notre terrasse en été ...
Rejoignez-nous vite et vivez, avec-nous, cette aventure inoubliable !



Chez Clémentine
bistro de saison

Osez-vous *tenter*
L'EXPERIENCE

Notre bistro « Chez Clémentine » vous reçoit dans un cadre chaleureux et convivial et vous propose les services de notre nouveau Chef ... Sa cuisine passion vous séduira, vous ravira ! L'essayer c'est l'adopter !

Créativité et esprit contemporain sont les maîtres mots de notre nouvelle carte ! Celle-ci vous fera redécouvrir la cuisine de bistro tout en vous proposant des plats équilibrés respectueux des produits du terroir !





En bref, il s'agit d'une cuisine simple, savoureuse, authentique et généreuse...
Tentez l'expérience !

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be



Meubles Judice SPRL

50, rue du Commerce – 5590 Ciney Tél. : 083 21 12 88

Votre fidèle fournisseur



— Combustibles
— Sables
— Graviers
— Pellets




**NOUVEAU
Pellets**

AUTRES DÉPARTEMENTS À
VOTRE SERVICE :
MA 2017, PÉTROLE, SABLES,
GRAVIERS décaupés, CABINE
DE SABLAGE, TERRASSE ARABLE

081/73.71.42

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com



-15%
sul la Mazda3

À PARTIR DE
14.441 EUROS*

Prix catalogue à partir de 16.990 euros

La MAZDA3 est disponible en version Hatchback et Sedan avec moteur essence 1.6L (105 CV), 2.0L *i-stop* (151 CV), 2.0L AT (150 CV), 2.3L turbo (260 CV) ; et moteur diesel 1.6 CDVi (109 CV) et 2.2 CDVi (150 et 185 CV).

**LA VOITURE
LA PLUS FIABLE**

**LA VOITURE
LA PLUS FIABLE**

MAZDA a été désignée marque la plus fiable parmi un échantillon de 25 millions de voitures. Une première place couronnée par le Quality Trophy de l'éminent magazine allemand "Auto Zeitung".

www.mazda.be

QUEVRAIN

Chaussée de Marche 555 - 5101 - NAMUR (Erpent) - 081/32 05 11

Cons. moyenne : 4,5 - 9,6 (l/100km) - CO₂ : 119 - 224 (g/km). **Pour en savoir plus :**



Fermé les jeudis,
sauf fêtes

Le Relais Saint-Antoine

Restaurant - Taverne
Service traiteur

Rue Basse, 13 • 5332 CRUPET

Tél./Fax : 083 65 66 83

0478 54 43 37 • www.relaissaintantoine.be

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

HENNUY

RUE DE LENNY N° 107A & 93
5360 NATOYE

TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50

MATAGNE

Succursale P.J. HENNUY

RUE JULIE BILLIART N° 34
5000 NAMUR

TEL 081/ 26.09.99

G.S.M 0475/ 641682

TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES
SOUVENIRS MORTUAIRES.

cordonnerie
**André
MOREAUX**



Rue St Joseph, 3

5332 CRUPET - Tél. 083 69.94.14

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

NÉLIS & FILS s.a.

- * *Tous produits de 1° choix*
- * *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- * *Grand choix de pains spéciaux*

**Place Communale, 13
5330 ASSESSE**

Tél. 083 65.53.37



Ets F. DELVAUX & C°



**Parquets
& Isolation**

**BOIS
PANNEAUX
PORTES
LAMBRIS**

Avenue Schlögel, 39-41 - 5590 CINEY
Tél. 083 21 25 27 - 21 18 48 - Fax. 083 21 12 43

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



**Rue du Try d' Andoy 5
5530 DURNAL**

Tél. 083 69 91 70

On porte à domicile

Jardisart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD
Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement



ATELIER DE GARNISSAGE

GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS
CHAISES DE TOUS STYLES
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45
GSM 0475 61 48 07

BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations



- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux

- Location WC portable pour FÉSTIVITÉS



4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88

ADHÉSION RÉGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or

Restaurant "La Broche"

Monsieur et Madame Fieuv - Lefebvre

Rue Grande, 22 - 5500 Dinant • Tél. 082-22 82 81
Fermé le mardi et le mercredi midi



CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DÉCORATIFS

rue Haute, 9
5332 CRUPET
083 69 94 44



SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES

Christian TITEUX

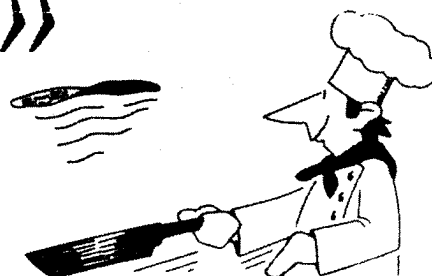
Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

Taverne - Restaurant - Crêperie
« Al Besace »

Rue Haute, 11
5332 CRUPET
(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41



RÉPAR - CUIR

rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNÉ**

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

Le restaurant " Les Ramiers " vous accueille dans un merveilleux cadre de verdure, au bord de l'eau. Vous ne pourrez qu'être séduit par le charme du lieu. Confort et classe sont au rendez-vous. L'établissement est membre des "Maîtres Culiniers de Belgique".

Le patron Hugues Fieuw est aux fourneaux et vous prépare des menus gastronomiques.
Spécialités selon la saison:
Truffes du Périgord, agneau des Pyrénées, foie d'oie poêlé aux mangues, gibier du pays, ainsi qu'une belle carte de poissons et crustacés.

Lunch : 28 €

**Menu Ballade : 32 (3 Serv.)
ou 42 € (4 Serv.)**

Menu PRESTIGE : 70 €



Les Ramiers

**Restaurant gastronomique
Cuisine française**

Hugues Fieuw



UN DES PLUS BEUX
VILLAGES
DE WALLONIE

Tél : 083 / 69 90 70

Fax : 083 / 69 98 68



Site web :

www.restaurantlesramiers.be

E-mail : info@restaurant.ramiers.be

**Rue Basse 32
5332 Crupet**

**Ouvert de 12h à 14h
et de 18h à 21h**

**Fermé lundi et mardi, sauf férié
Ouvert le lundi midi en juillet et août**

Congés du 1/7 - 11/7 inclus

Terrasse

Séminaires, banquets, repas d'affaires